



**SCANDALE  
DE L'INGÉRENCE DU  
MAROC EN BELGIQUE :**

**Le parquet  
de Bruxelles  
ouvre une enquête**

Page 4

Quotidien d'information indépendant - N° 7963 - Dimanche 12 mai 2024 - Prix : 10 DA

LORS DE SA VISITE AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE INSISTE SUR LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

La préservation de la souveraineté nationale repose sur une Armée forte et une économie développée. C'est l'idée forte développée par le Président Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale, mercredi dernier. Lire en page 2



## TASSILI AIRLINES

### Renforcement des vols domestiques de deux nouvelles lignes vers le Sud

La compagnie «Tassili Airlines» compte renforcer son réseau de transport domestique régulier à travers le lancement de deux nouvelles lignes régulières reliant Alger à Oran via Béchar et Alger à Illizi via la wilaya d'El-Oued, en aller-retour, tous les dimanches, à partir du 9 juin prochain, a indiqué hier samedi un communiqué de la compagnie. La compagnie publique de transport aérien a précisé que ces deux lignes avaient été créées pour garantir un service public supplémentaire au profit des collectivités locales nationales, précisant qu'il s'agit de la ligne Alger-Béchar-Oran-Béchar-Alger et de la ligne Alger-El Oued-Illizi-El Oued-Alger.

## GHAZA

### Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 34.971 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.971 martyrs et 78.641 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué, hier samedi, les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 28 martyrs et 69 blessés. Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

## BÉCHAR

### Saisie de plus de 22.000 comprimés psychotropes

La brigade régionale de lutte contre le trafic de drogue relevant des services de la Direction Régionale des Douanes de Béchar, a mis en échec une opération de trafic de 22.320 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg et arrêté 4 individus, a indiqué, hier samedi, un communiqué de la Direction générale des douanes. «Dans le cadre de la coordination opérationnelle entre la brigade régionale et les services de sécurité, les agents de la brigade régionale de lutte contre le trafic de drogue, relevant des services de la Direction Régionale de Béchar, ont saisi, lors d'une opération conjointe avec les éléments de l'ANP et de la Sûreté nationale, 22.320 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, dissimulés sous des bouteilles de gaz», selon le communiqué.

Lors de sa visite au ministère de la Défense

# Le Président Tebboune insiste sur la souveraineté nationale

**La préservation de la souveraineté nationale repose sur une Armée forte et une économie développée. C'est l'idée forte développée par le Président Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de sa visite au siège du ministère de la Défense nationale, mercredi dernier.**

Dans une allocution, diffusée par visioconférence, à l'ensemble des Commandements des Forces, des six Régions Militaires, des grandes unités et des Ecoles supérieures à travers le territoire national, le Président Tebboune a souligné que «l'Armée nationale populaire est forte et se renforcera davantage» pour préserver cette souveraineté. Disposer d'une Armée puissante et redoutée est à même de repousser «les convoitises de certaines parties», a-t-il soutenu mais cela «ne signifie pas la préparer à attaquer ou à contrôler une région quelconque ou les pays voisins. Il s'agit de protéger le territoire national pour lequel les martyrs se sont sacrifiés, et assurer l'avenir de la génération actuelle.

Le Président Tebboune a salué «les efforts consentis par les différentes unités de l'Armée nationale populaire», ainsi que «l'engagement et l'attachement du Général d'Armée, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chanegriha à garantir la disponibilité opérationnelle optimale de nos Forces armées à toute éventualité». L'Algérie est «un Etat pacifique qui respecte tous les pays et ne sera un Etat-satellite d'aucune puissance», a réaffirmé le Président Tebboune, ajoutant que l'Algérie, souveraine dans ses décisions, est un «Etat libre et ses enfants sont également libres, de même qu'elle est un membre à part entière du Mouvement des Non-Alignés».

Il a réitéré le soutien de l'Algérie à tous les peuples qui «luttent pour leur liberté», exprimant le rejet de l'Algérie de la généralisation de «l'option militaire dans le monde». Il a mis en garde contre «le jeu géopolitique dangereux dont les prémices commencent à apparaître visant à redessiner une nouvelle carte au Moyen-Orient et en Afrique». «Nous n'accepterons pas ce jeu», a-t-il martelé, ajoutant que celui qui «dépassera les limites avec



Le Président Tebboune a également répondu à ceux qui doutent des grands sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de sa liberté, en rappelant l'atrocité des crimes commis par le colonisateur le 8 mai 1945. (Photo: D.R)

l'Algérie, ne peut que se blâmer». A propos de la cause palestinienne, le Président Tebboune a fait état du «complot que nous n'acceptons pas, qui vise à faire oublier l'existence du peuple pa-

lestinien», soulignant la nécessité de l'établissement de l'Etat palestinien». Concernant la question sahraouie, le président de la République a mis l'accent sur la nécessité de permettre au peuple

sahraoui d'accéder à son droit à l'organisation d'un référendum et à l'autodétermination. Il a évoqué, dans ce sillage, les drames que subit le peuple sahraoui et les conditions difficiles qu'il vit et qui le poussent à se soulever. L'Algérie «n'abandonnera pas le peuple sahraoui», a affirmé le président de la République, appelant l'ONU à «s'acquitter de son rôle en accélérant le travail de la Commission de décolonisation». Le Président Tebboune a réitéré l'engagement de ne pas renoncer au dossier de la Mémoire.

Il a répondu, à cet égard, aux tentatives visant à «minimiser la résistance algérienne qui a eu un impact en Afrique et dans le monde arabe et à remettre en cause le nombre des victimes de la colonisation», soulignant que les chiffres avancés par l'Algérie «sont réels et reflètent la barbarie du génocide commis à l'encontre du peuple algérien». Le Président Tebboune a souligné que «l'institution de la Journée nationale de la Mémoire reflète la fierté du peuple algérien de son honorable et glorieuse histoire», une Journée qui constitue une occasion de «rendre hommage aux vaillants martyrs et de suivre leur exemple».

Il a rappelé, à cette occasion, les grands sacrifices consentis par le peuple algérien face aux crimes odieux et barbares du colonialisme français, et répondu à ceux qui reprochent à l'Etat algérien son attachement à la préservation de la mémoire de la nation, en affirmant qu'«un peuple qui n'a pas de racines et des ancêtres vertueux et combattants, a un avenir incertain».

## Economie : Des résultats très positifs

L'économie nationale a commencé à «se redresser» et réalise actuellement des résultats très positifs reconnus par les institutions financières internationales, a fait constater le Président Abdelmadjid Tebboune, dans son discours prononcé lors de sa visite, mercredi, au siège du ministère de la Défense nationale. Les indicateurs qui le prouvent : une augmentation du Produit intérieur brut (PIB) à près de 270 milliards de dollars et une stabilité du taux de croissance à la hauteur de 4 %, outre une hausse de la valeur du dinar. Le contraste est frappant avec les «années de disette» d'avant 2019 ; l'économie nationale était alors «au bord de l'effondrement», sur fond d'un «discours politique défaitiste qui prônait l'endettement extérieur», a rappelé le Président Tebboune.

A ce propos, il a confirmé son rejet de l'endettement extérieur qui est l'un des facteurs qui «hypothèquent l'indépendance de la décision souveraine de l'Etat», en plus d'être «une honte et une trahison envers les martyrs». L'investissement est relancé, a souligné le Président Tebboune, précisant que l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) compte actuellement près de «6.400 nouveaux investissements, dont 3.000 projets lancés, en sus de l'inscription d'environ 100 investissements étrangers», des investissements à même de créer près de «200.000 postes d'emploi». Ceci est dû aux mesures et réformes économiques adoptées, à l'instar de la lutte contre «l'importation déguisée», la bureaucratie et la corruption, ainsi que la relance des investissements gelés, a expliqué le Président Tebboune.

Les chiffres démontrent que «l'Algérie a recouvré sa crédibilité», a indiqué le président de la République qui a souligné que c'est «la meilleure réponse aux parties qui n'aiment pas l'Algérie». «Nous œuvrons au développement du pays sur des bases solides, les principaux obstacles entravant le processus de développement par le passé ayant été surmontés», a indiqué le président de la République. Il a mis en avant, dans ce sens, «les étapes importantes» et les résultats positifs réalisés par l'économie nationale, devenue «la troisième économie en Afrique et notre ambition est de la hisser, à l'avenir, à des niveaux supérieurs pour mener l'Algérie à bon port», a assuré le président de la République. L'année «2027 sera une année charnière pour l'économie nationale», car toutes les réformes économiques engagées seront concrétisées sur le terrain, ce qui permettra à l'Algérie de devenir un pays «redoutable», a-t-il fait savoir. En matière de production d'huile et de sucre, l'autosuffisance sera atteinte bientôt et, pour les céréales, le déficit sera comblé, alors que la production de lait connaîtra son essor.

L. A.

## REPÈRE

A l'initiative de l'Algérie

**Le CS demande une enquête indépendante sur les charniers de Ghaza**

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ont adopté avant-hier vendredi, à l'unanimité, un communiqué de presse proposé par l'Algérie, appelant à des enquêtes immédiates, indépendantes, approfondies, transparentes et impartiales, pour déterminer les circonstances derrière les charniers qui continuent d'être découverts dans la bande de Ghaza, montrant le tableau vrai et laid de la machine à tuer de l'entité sioniste. L'adoption du communiqué de presse intervient suite au débat à huis clos du Conseil de sécurité convoqué par l'Algérie, mardi dernier, sur les charniers à Ghaza. Les membres du Conseil se sont déclarés profondément préoccupés par les informations faisant état de la découverte de charniers dans les hôpitaux Nasser et Chifa de Ghaza et ses alentours, où plusieurs centaines de corps, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées, étaient enterrés. Les membres du Conseil ont également souligné l'importance de permettre aux enquêteurs d'accéder sans entrave à tous les sites de charniers à Ghaza. Ce consensus met en évidence l'ampleur du ressentiment qui règne au sein de la communauté internationale face à la persistance de l'occupant dans ses crimes et le manque de confiance dans les enquêtes menées par les autorités d'occupation.

A cet égard, les membres du Conseil ont souligné l'importance que ceux qui violent le droit international répondent de leurs actes et ont demandé à toutes les parties de s'acquitter strictement des obligations qui leur incombent en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'Homme, en particulier en ce qui concerne la protection des civils.

Le peuple algérien, a-t-il poursuivi, est «un peuple résistant qui rejette l'occupation et refuse que sa liberté soit atteinte». Le Président Tebboune a également répondu à ceux qui doutent des grands sacrifices du peuple algérien pour le recouvrement de sa liberté, en rappelant l'atrocité des crimes commis par le colonisateur le 8 mai 1945. Il a ajouté que celui qui «ne préserve pas la mémoire des chouhada et la dignité de l'Algérie et qui ne défend pas son indépendance et sa liberté aujourd'hui, n'a ni histoire ni avenir».

Lakhdar A.

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com

Projets miniers et métallurgiques

## Trois accords pour renforcer le rôle du secteur dans l'économie nationale

Trois accords et contrats consacrant des partenariats fructueux dans le secteur des mines dans le but de renforcer le rôle du secteur dans l'économie nationale à l'avenir, concernant des projets miniers et métallurgiques à Gara Djebilet (Tindouf), à Tala Hamza d'Oued Amizour (Béjaïa) et à Béchar, ont été signé, jeudi à Alger, entre des compagnies nationales et des partenaires internationaux.

C'était en marge de la cérémonie de célébration du 58<sup>ème</sup> anniversaire de la nationalisation des mines et du 57<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières Sonarem au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal.

Il s'agit du contrat entre l'Entreprise nationale de fer et d'acier "Feraal" (filiale du groupe Sonarem) et la société chinoise "Sinosteel" concernant la construc-



■ Ces projets miniers s'ajoutent au projet de la mine de Gara Djebilet qui permet de doter les usines nationales de sidérurgie en brut de fer, au gisement de zinc et de plomb de Béjaïa, ainsi qu'au projet de phosphate intégré à l'Est. (Photo : D.R)

tion d'une première unité de prétraitement de minerai de fer au niveau de la mine de Gara Djebilet, d'une capacité estimée à 4 millions de tonnes, de l'accord pour la création d'une joint-venture entre l'entreprise turque "Tosyali" et "Feraal", en vue de la réalisation d'une unité de production de concentrés du minerai de fer dans la zone de Toumiat (Béchar), d'une capacité de production annuelle estimée à 1 million de tonnes, et de la réalisation d'une mine souterraine au niveau du gisement de plomb et de zinc à Oued Amizour, d'une capacité annuelle estimée à 170.000 tonnes de zinc et à 30.000 tonnes de plomb, entre la joint-venture algéro-australienne "West Mediterranean Zinc" (WMZ) et la société chinoise "Sinosteel". Ces accords et contrats ont été signé par respectivement, le Président-directeur général (P-dg) de Feraal, Ahmed Benabbas et le

Directeur général de la société chinoise, Hua Guanglin, le P-dg de Feraal et le P-dg de "Tosyali", Alp Topcuoglu et le P-dg de la société algéro-australienne, Fateh-Drifi et le Directeur général de la société chinoise, Hua Guanglin. « Ces accords consacrent des partenariats fructueux dans le secteur des mines, dans le but de renforcer le rôle du secteur dans l'économie nationale à l'avenir ». Mettant en avant l'importance des projets miniers en cours de concrétisation, durant les dernières années en Algérie, le P-dg du groupe industriel "Sonarem", Mohamed Sakhr Harami, a indiqué que ces projets miniers s'ajoutent au projet de la mine de Gara Djebilet qui permet de doter les usines nationales de sidérurgie en brut de fer et d'économiser environ 2 Mds USD, au gisement de zinc et de plomb de Béjaïa, ainsi qu'au projet de phosphate intégré à l'Est.

« Les prochaines années verront le développement de nouveaux projets miniers, à l'instar du gisement de Baryte de Béni Abbes et de manganèse de Béchar, ce qui permet de créer une nouvelle plus-value pour l'économie nationale, en vue d'atteindre à l'horizon 2030, un chiffre d'affaires de 5 milliards USD pour le groupe », a-t-il dit. Pour sa part, la présidente du Comité de direction à l'Agence du service géologique de l'Algérie Karima Tafer-Bakir a évoqué le rôle pivot de cette instance créée en 2024 et qui repose essentiellement sur la collecte, l'étude et l'analyse des données biologiques en Algérie et sur le recensement des ressources minérales. Assurant que l'Agence œuvre actuellement à la concrétisation d'un vaste projet d'actualisation des cartes géologiques relatives aux ressources minières que recèle l'Algérie. **Rabah Mokhtari**

### BRÈVE

Alger

#### Le plan de prévention contre les feux de forêts activé le 1<sup>er</sup> mai

Le chef de la circonscription des forêts de Birkhadem (Alger-Est), Abdelkader Messabis a affirmé que les services de la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger avaient activé, le 1<sup>er</sup> mai, le plan de prévention contre les feux de forêts, en vigueur jusqu'à fin octobre prochain, soulignant la mobilisation de tous les moyens matériels et humains à cet effet.

Le plan vise à protéger les espaces forestiers contre les incendies et à limiter leurs dégâts, a précisé le responsable en marge d'une journée de sensibilisation et d'une campagne de nettoyage organisées par la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger au niveau de la forêt de Ramdania (commune de Douéra), sous le slogan "La protection des forêts... la responsabilité de tous".

M. Messabis a cité, dans ce sens, nombre de mesures prises notamment l'aménagement des pistes forestières, la maintenance des réservoirs d'eau et des tours de contrôle, outre le nettoyage des forêts. Des brigades d'intervention ont été installées au niveau des forêts sensibles telles que Ben Aknoun et Magtaa Kheira, d'après le responsable qui a fait état du renforcement des effectifs au niveau des tours de contrôle au niveau des forêts d'Alger, en coordination avec les services concernés.

M. Messabis a annoncé l'organisation de campagnes de sensibilisation aux risques des feux de forêts, en collaboration avec les communes, la société civile et la Protection civile.

Agence

### Révision du code minier

## Pour adapter les textes législatifs aux évolutions que connaît le secteur minier

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a évoqué, jeudi à Alger, le code minier, affirmant que ce projet, capital, permettra d'adapter les textes législatifs aux évolutions que connaît le secteur minier. Et, a-t-il indiqué, d'accroître son attractivité pour les investisseurs, tout en préservant les intérêts nationaux.

Faisant part de sa certitude, absolue, que les perspectives du secteur sont prometteuses, et ce grâce, a-t-il dit, à l'expérience et l'expertise, et la mobilisation des cadres du secteur avec ses employés et ses employées, pour mettre en œuvre la stratégie visant à poursuivre la recherche et l'exploration, le renouvellement de nos réserves minières, et le développement de l'industrie manufacturière, à l'instar de la mine de fer de Gara Djebilet, et la mine du zinc et du plomb de Oued Amizour-Tala Hamza (Béjaïa), et du phosphate de Bled El Hedba (Tébessa), et de Oued Kebrit (Souk Ahras).

S'exprimant lors de la cérémonie de célébration du 58<sup>ème</sup> anniversaire de la nationalisation des mines et du 57<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem), tenue au Centre international de conférences (CIC), Abdelatif-Rahal, à Alger, sous le patronage du Premier ministre, Nadir Larbaoui, représenté lors de cette cérémonie par son chef de Cabinet, Mourad Benameur, en présence de plusieurs membres du Gouvernement, Mohamed Arkab a insisté sur la nécessité d'augmenter la valeur ajoutée du secteur des mines.

« Nous sommes tous conscients de ce que peut ap-

porter le secteur des mines pour enrichir de nombreuses industries de transformation en matières minières, d'où l'impératif d'augmenter la valeur ajoutée de ce secteur vers un niveau beaucoup plus élevé », a-t-il poursuivi.

Ceci, a fait remarquer le ministre de l'Energie et des Mines, devrait réduire les importations et permettre à l'Etat d'économiser des millions de dollars et de générer des revenus à travers l'amélioration des différentes industries telles que le marbre, le carbonate de calcium, le barytine, le feldspath, le kaolin, le zinc, et l'or. Soulignant au passage, la stratégie de l'Etat visant la relance du secteur des mines, fondée sur la révision du cadre législatif, l'élargissement de la base minière du pays à travers l'élaboration de programmes de recherche minière, outre le développement et la modération de l'élaboration des cartes des ressources minières et mise en œuvre de mégaprojets structurants et le développement du capital humain.

Mohamed Arkab a également souligné l'importance des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'encouragement, au développement et à la modernisation des activités agricoles, à travers la production locale d'urée et d'engrais phosphatés sous toutes leurs formes, sans recours à l'importation, en vue de garantir l'approvisionnement alimentaire national de manière permanente et stable afin, a ajouté le ministre de l'Energie et des Mines, d'atteindre la sécurité alimentaire.

Rabah M.

### FINANCE ISLAMIQUE

#### Algerian Union Bank

### Lancement de quatre produits de la finance islamique en Mauritanie

L'Algerian Union Bank (AUB), première banque algérienne ouverte à l'étranger, a annoncé hier samedi dans un communiqué, le lancement de sa fenêtre islamique, à travers la commercialisation de quatre nouveaux produits sur le marché mauritanien. Ces nouveaux produits, à savoir : "Mourabaha", "Moudaraba", "Selem" et "Qard Hassen", entrent dans le cadre de la continuité du développement commercial de la banque en Mauritanie, affirme son directeur général, Merouane Aliane, cité dans le communiqué.

Tout en réaffirmant de nouveau sa «volonté d'offrir à sa clientèle une gamme de produits la plus complète possible, dans un réseau composé de deux agences», la banque a annoncé, également, l'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> agence avant la fin 2024. «Algerian Union Bank, avec cette marche en avant supplémentaire, fait un nouveau pas dans son ambition de devenir un acteur majeur du marché mauritanien», a-t-elle mentionné dans le même communiqué.

Outre la disponibilité de ses produits de crédit et de commerce international, AUB a fait savoir, aussi, qu'elle travaille à présent pour «peaufiner ses produits monétique et du digital, afin de les commercialiser dans les mois à venir».

A rappeler que l'Algerian Union Bank, dont le siège se situe au cœur de la capitale Nouakchott, a été inaugurée en septembre 2023, dans une démarche à caractère géostratégique pour l'Etat algérien sur les plans économique et politique, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à faciliter l'investissement et les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Afrique. Dotée d'un capital de 50 millions de dollars, cette banque est le fruit d'un partenariat entre quatre banques publiques algériennes : le Crédit populaire d'Algérie (CPA, avec 40% du capital), la Banque extérieure d'Algérie (BEA, 20%), la Banque nationale d'Algérie (BNA, 20%) et la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR, 20%).

Agence



Scandale de l'ingérence du Maroc en Belgique :

## Le parquet de Bruxelles ouvre une enquête

**Les services marocains de la DGED de Yassine Mansouri passent un sale quart d'heure en Belgique. En effet, la main de la justice belge est en train de s'abattre sur le lobby marocain en Belgique et sur les prosélytes de « la cause » bousbirienne au sein du monde politique belge. C'était prévisible après le long épisode du scandale du Marocgate en Belgique que nous avons relaté dans plusieurs articles.**

Suite à l'émission de la RTBF « Investigation » intitulée « La Belgique sous influence » dont nous avons parlé dans un article publié le 8 décembre et qui évoquait les influents relais du Maroc en Belgique, à laquelle s'ajoute les nombreux articles que nous avons écrits pendant des années pour attirer l'attention sur le comportement plus que suspect des relais du Makhzen en Belgique, il était temps que la justice belge se saisisse du dossier qui empoisonne la vie politique de ce pays.

Rappelons-nous que des policiers belges de l'Office central pour la répression de la corruption (OCRC) s'étaient rendus au Maroc en décembre dernier accompagnés de la juge d'instruction en charge du dossier du Marocgate et d'un magistrat du parquet fédéral, pour auditionner, entre autres, l'ambassadeur marocain Abderrahim Atmoun qui distribuait des enveloppes aux parlementaires européens.

D'après nos sources, des mises en examen vont tomber et personne ne sera épargné. Désormais, nul n'est à l'abri et les politiciens belges liés au Maroc ne dorment plus la nuit. Deux députés sont d'ores et déjà dans le collimateur : le socialiste Hugues Bayet, président du comité belge qui soutient le plan d'autonomie du Maroc au Sahara occidental, et la MR (Mouvement réformateur) Latifa Aït-Baala qui a reçu l'aide du ministère des Marocains résidents à l'étranger pour produire des films de propagande sur le Sahara occidental. Nous avons souligné la compromission de ces deux-là avec le Makhzen dans des articles précédents.



■ Deux députés sont d'ores et déjà dans le collimateur : le socialiste Hugues Bayet, président du comité belge qui soutient le plan d'autonomie du Maroc au Sahara occidental, et la MR (Mouvement réformateur) Latifa Aït-Baala. (Photo : DR)

Mais nul doute que d'autres, que nous avons déjà cités, suivront. C'est le même Office central pour la répression de la corruption (OCRC) qui a rédigé fin décembre un procès-verbal initial qu'il a envoyé au parquet et qui a donné lieu à l'ouverture d'une information judiciaire par le parquet de Bruxelles, fin mars

informées, des têtes vont tomber en Belgique.

C'est une longue habitude de la DGED de s'insinuer dans les pays étrangers pour favoriser les intérêts du Maroc et pour faire la promo du « Sahara marocain » à coups d'enveloppes bien garnies et de cadeaux divers tels que des voyages et

**Cette enquête ouverte par le parquet belge s'inscrit dans un processus qui aboutira à mettre au ban des nations cette entité voyou du Maroc avec ses services secrets qui se croient au-dessus de lois à l'instar de leurs maîtres sionistes israéliens.**

2024. A cet effet, la Belgique s'est dotée d'un nouvel article du Code pénal adopté début avril 2024 pénalisant « les ingérences étrangères dans un processus démocratique ». Même si le ministère public a tenu à informer la presse de cette enquête ouverte par le parquet, il n'a pas voulu en préciser le motif, mais tout indique qu'il s'agit de faits d'ingérence et de corruption et, selon des sources bien,

séjours offerts dans des palaces bousbiriens avec tous les « extras » requis. Rappelons aussi que la DGED est ce même service marocain qui n'arrête pas de s'ingérer dans les affaires algériennes en soudoyant des mercenaires pour s'attaquer matin, midi et soir, à notre Armée et à nos institutions. Cette enquête ouverte par le parquet de Bruxelles est donc un autre coup porté à ce panier

de crabes qu'est le Makhzen, alors que le palais royal est transformé en camp retranché où tout le monde se bagarre dans le style de « Règlement de comptes à OK Corral » pour la succession d'un roitelet éternellement absent.

Cette enquête ouverte par le parquet belge s'inscrit dans un processus qui aboutira à mettre au ban des nations cette entité voyou du Maroc avec ses services secrets qui se croient au-dessus de lois à l'instar de leurs maîtres sionistes israéliens. C'est le début du commencement de la fin pour le Maroc, car d'autres révélations viendront et d'autres noms tomberont. Le monde politique belge qui n'est pas acquis à la cause du Maroc et toute la presse montrent du doigt les élus belgo-marocains et les politiciens belges à la solde du Makhzen marocain, voire toute la communauté marocaine encadrée par les services secrets de leur roi jouisseur. Les mensonges et les manipulations de l'entité voyou du Maroc et sa corruption systématique qui a débordé au-delà des mers a montré à la face du monde le visage hideux de sa monarchie moyenâgeuse, corrompue, et qui salit tout ce qui l'approche. Nous espérons que le gouvernement légitime sahraoui recoure lui aussi à la justice pour attaquer le Maroc et les politiciens occidentaux corrompus qui ont soutenu l'occupation du Sahara occidental et la spoliation de ses richesses, et se constitue partie civile pour les différents pillages et crimes commis à l'encontre du peuple sahraoui par le Makhzen marocain et ses sbires. A titre d'exemple, l'accord de pêche entre l'Union européenne et le Maroc doit être impérativement annulé. Nous avons des informations qui vont d'ailleurs dans ce sens.

C'est donc un séisme politico-médiatique que vit la Belgique en ce moment. Il était temps que les masques tombent et que les services secrets et le palais royal marocains payent pour leurs méfaits. La saga marocaine de la corruption et des scandales continuera et nous serons là pour en relater les différents épisodes. Dévoiler les scandales du Makhzen est devenu un devoir patriotique pour tout le mal qu'il a fait et qu'il continue à faire au peuple sahraoui et à nous, Algériens.

**Mohsen Abdelmoumen**



■ Des mises en examen vont tomber et personne ne sera épargné. Désormais, nul n'est à l'abri et les politiciens belges liés au Maroc ne dorment plus la nuit. (Photo : DR)

## INFOEXPRESS

### Furieux contre Netanyahu Les chefs des colonies veulent séparer la Galilée d'Israël

Dans une démarche contre le gouvernement israélien de Benjamin Netanyahu, les chefs des colonies de la ligne de front dans la Galilée frontalière avec le Liban ont l'intention d'annoncer le « Jour de l'Indépendance la création de l'État de Galilée et la séparation unilatérale de l'État d'Israël », a rapporté, ce jeudi 9 mai, le site israélien Walla. Et d'ajouter : « Cette étape s'accompagnera des mesures supplémentaires que les chefs des colonies envisagent d'entreprendre. Elle intervient après que le gouvernement de Netanyahu ait ignoré la situation sécuritaire dans le nord ». Dans ce contexte, la chaîne de télévision israélienne 14 a indiqué « qu'Israël a commencé à perdre progressivement son pouvoir dans le nord face aux réalisations de Nasrallah (chef du Hezbollah) ». Furieux de Netanyahu qui a refusé de s'engager à faire retourner les colons dans leurs foyers d'ici le mois de septembre, le chef du Conseil de la colonie de Metulla a estimé que « la plupart des ministres devraient être jetés dans les poubelles de l'histoire ». Les paroles de Netanyahu au conseil de guerre ont provoqué un grand tollé parmi les colons du nord et ont démontré leur ressentiment envers les dirigeants politiques et militaires qui ont été incapables de prendre une décision concernant leur retour. ■

Algérie Poste

### Emission de trois timbres-poste à l'occasion du 58<sup>e</sup> anniversaire de la nationalisation des mines

Algérie poste a émis jeudi trois timbres-poste, mettant en avant les mines de fer de Gara Djebilet (Tindouf), de zinc de Tala Hamza (Béjaïa) et de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa), et ce, à l'occasion de la célébration du 58<sup>e</sup> anniversaire de la nationalisation des mines. L'oblitération premier jour de ces timbres commémoratifs a eu lieu en présence des ministres de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki lors de la cérémonie célébrant le 58<sup>e</sup> anniversaire de la nationalisation des mines (6 mai 1966) et le 57<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem) (11 mai 1967). Ces émissions philatéliques, d'une dimension chacune de 36 x 26 mm et d'une valeur faciale de 25 DA sont illustrées par des dessins créatifs représentant les trois mines. La prévente de ces timbres poste s'étalera du 9 au 11 mai, alors que le premier jour de vente publique au niveau des bureaux de poste est prévu le 12 mai. Tenue au Centre international de conférences (CIC) à Alger, la cérémonie a été marquée notamment par la signature de contrats et d'accords sur des projets miniers et dans la métallurgie, et des hommages à d'anciens travailleurs de la Sonarem pour les efforts consentis durant leurs carrières professionnelles et leur contribution à la construction et au développement du secteur minier. ■

La question d'Aymeric Caron qui fait mouche sur BFMTV :

## « Est-ce que connaissez une autre situation où 15.000 enfants ont été tués en six mois ? »

**On ne présente plus l'ancien journaliste Aymeric Caron, le cofondateur de la REV (la Révolution Écologique pour le Vivant) élu député de la 18<sup>e</sup> circonscription de Paris au sein de LFI-Nupes, qui s'est notamment illustré dans l'arène politique en portant l'estocade à la corrida...**

Aussi viscéralement écologiste et anti-capitaliste qu'il est pro-palestinien, on ne se lasse pas de le voir croiser le fer fouguesement, et avec maestria, sur les chaînes de la désinformation en continu, battant en brèche toutes les contre-vérités distillées sans vergogne par la cohorte de



■ Aymeric Caron, journaliste de radio et de télévision, homme politique français cofondateur de la « Révolution écologique pour le vivant » (REV).

propagandistes pro-israéliens. On ne se lasse pas de ses saillies verbales qui font mouche à chaque fois, jusqu'à faire bafouiller, hoqueter ou laisser sans voix ses interlocuteurs sous influence, en l'occur-

rence Ulysse Gosset de BFTMV. Visiblement décontenancé, celui-ci a bredouillé une réponse pitoyable, incapable d'argumenter face à la question coup de massue assénée, répétée par Aymeric Caron, qui l'a ren-

voyé à l'effroyable réalité du génocide subi par la population de Gaza : « Est-ce que connaissez une autre situation récente où une armée a tué 15 000 enfants en l'espace de six mois ? »

## INFO/EXPRESS

### Oum El Bouaghi 33 371 candidats pour les épreuves du BEM et du baccalauréat

33 371 candidats du cycle moyen et secondaire seront encadrés par 9919 encadreurs et observateurs pour passer les examens du BEM et du baccalauréat. Selon le directeur de l'éducation de la wilaya d'Oum El Bouaghi, M. Chaabane, avec qui nous avons pris attache, tous les moyens ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de ces épreuves dans de bonnes conditions. Ainsi, pour l'examen du BEM prévu du 3 au 5 juin 2024, 16 182 candidats dont 249 candidats libres, 19 handicapés et 78 issus du centre de détention entameront cette épreuve à travers 57 centres. Pour les épreuves du baccalauréat qui aura lieu à partir du 9 au 13 juin 2024, cette session verra la participation de 17 189 lycéens dont 5060 candidats libres, 78 détenus 16 handicapés et que 58 centres ont été retenus à cet effet. A signaler que les lycées Boukhalfa Sebti d'Oum El Bouaghi, Boukeffa Lakhdar d'Aïn Beïda et Larbi M'hidi d'Aïn M'lila seront réservés pour la correction du baccalauréat et que le lycée Ouakkaf Sebti d'Oum El Bouaghi est désigné pour la correction du BEM. En conclusion, les multiples réunions tenues avec le wali de la wilaya d'Oum El Bouaghi Aïssa Aïssa ainsi que toutes les structures concernées qui seront mobilisées permettront de garantir les examens de ces 2 épreuves sans doute et sans souci, ni contrainte aucune.

A. Remache

Mostaganem

## Un don de trois tigres du Bengale et d'un lion au parc animalier et de loisirs « Mostaland »

Le parc d'attraction et de loisirs « Mostaland » de la ville de Mostaganem, vient de réceptionner un don de la part du Cirque international « Città di Roma », représenté par trois tigres du Bengale et un lion africain, a-t-on appris, jeudi dernier, de la direction de ce parc. Le directeur de la clinique vétérinaire et du suivi sanitaire des animaux, Belakhdar Ouassini, a déclaré à l'APS que la réception de ce genre de grands félins rares et menacés d'extinction s'inscrit dans le cadre des missions du parc, surtout qu'il s'appête à lancer une première expérience à l'échelle nationale portant sur le changement sanguin (Exsanguino-transfusion) et à l'accouplement. Selon ce don reçu par l'établissement « Mostaland » de la part du Cirque International « Città di Roma », un certain nombre d'animaux prédateurs qui partici-

paient à divers spectacles de divertissement ont été remis au parc, a ajouté le même responsable. M. Belakhdar a déclaré que l'établissement « Mostaland et le cirque Città di Roma » ont conclu un accord de coopération, qui définit divers aspects du travail commun à l'avenir. Il y a actuellement 28 grands félins au niveau du parc de divertissement et d'animaux de Mostaganem, dont des tigres du Bengale bruns et blancs, des lions d'Afrique bruns et blancs et d'autres espèces. Depuis son ouverture en juillet 2017, le parc a enregistré plusieurs naissances de ces espèces, dont certaines rares au niveau international, comme un tigre blanc du Bengale, un lion blanc, des jumaux constitués de 7 lionceaux, le tout s'élevant à 24 naissances et un hermasa (bébé tigre), qui ont été offerts à plusieurs

parcs nationaux, a ajouté le même intervenant.

Le parc « Mostaland » possède environ 460 animaux de 36 groupes et espèces, dont des animaux rares comme le tigre royal du Bengale, le loup blanc arctique, le lama, les yacks, les singes papous du Gabon et le lion d'Afrique, ainsi que des espèces menacées d'extinction, comme la hyène tachetée, le fennec et le macaque ou singe magot. Le parc « Mostaland », d'une superficie totale de 57 hectares, dont 32 sont attribués au zoo, est situé dans le quartier de « Khrouba », à l'Est de la ville de Mostaganem, à proximité du front de mer Est de « Sidi El Medjdoub », qui surplombe directement la baie d'Arzew. Le nombre de visiteurs, l'année dernière, a atteint environ 2 millions de visiteurs. ■

Hydraulique

## Le laboratoire central de la «SEAAL» maintient son accréditation «ISO 17025»

Le laboratoire central de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), a vu son accréditation «ISO 17025» de la qualité maintenue par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), ce qui reflète la qualité et la crédibilité des analyses de la société, a indiqué vendredi un communiqué de SEAAL. Selon la même source, le laboratoire central a vu son accréditation ISO 17025 maintenue pour une portée de 43 paramètres, incluant le prélèvement et l'échantillonnage, après un audit rigoureux mené les 17 et 18 avril dernier par des experts de Algerac. « A l'issue de cet audit de sur-

veillance numéro 2 relatif au 3<sup>e</sup> cycle d'accréditation, la décision a été prise de maintenir l'accréditation », souligne le communiqué. Cette reconnaissance vient saluer « l'engagement indéfectible des collaborateurs à respecter les normes les plus strictes en matière de qualité et de fiabilité des analyses effectuées », précise la société. A cette occasion, le directeur général de «SEAAL» M. Lyes Mihoubi, a exprimé sa « fierté de cette réussite », qui témoigne de « l'engagement constant de l'entreprise à maintenir des normes de qualité élevées et à assurer un service public

de l'eau et de l'assainissement fiable et professionnel », selon la même source.

Cette réussite reflète également, selon le directeur général, « les efforts déployés par le personnel hautement qualifié pour améliorer en permanence nos processus de contrôle de la qualité de l'eau. » Déterminée à poursuivre sur cette lancée, SEAAL entend maintenir cette accréditation gage de « la crédibilité et de la fiabilité de ses analyses, renforçant ainsi sa position en tant que laboratoire de référence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en Algérie », souligne la société. ■

Mer d'Oman

## Deux navires israéliens, le MSC Diego et Gina attaqués par les forces yéménites

**Le porte-parole des forces armées yéménites, le général de brigade Yahya Sarie, a déclaré que les forces armées ont mené plusieurs opérations visant deux navires liés à l'entité sioniste dans le golfe d'Aden, l'océan Indien et la mer d'Oman.**

Un haut responsable d'Ansarullah du Yémen a souligné que la Résistance yéménite mènerait des attaques plus large si Israël lançait une invasion à grande échelle contre la ville densément peuplée de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Allama Muhammad Muftah, conseiller du président du Conseil politique suprême et président du Comité suprême de la campagne nationale de soutien à Al-Aqsa, a précisé au micro de la chaîne d'information yéménite Al-Massirah que l'escalade israélienne dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée et sa menace d'envahir Rafah se heurteraient à une réponse yéménite et au lancement d'une quatrième série d'escalade. A cet état de fait, il a évoqué la nouvelle phase des opérations de représailles de l'armée yéménite contre les navires à destination de l'entité israélienne, en solidarité avec les Palestiniens qui font l'objet de la guerre génocidaire israélienne contre Gaza pour dire: «En cas d'escalade à Rafah, la décision des forces armées yéménites est claire et une escalade plus vaste et plus large pourrait survenir». Révélet-on. Ajoutant que l'escalade d'Ansarullah serait une réponse à toute audace israélienne, qu'il s'agisse d'une attaque contre le Yémen, Gaza ou n'importe quelle partie de la Palestine occupée. Les menaces du Yémen d'une escalade plus large des attaques atteindront leur objectif et Cela intervient alors que le général de brigade Yahya Saree, porte-



La force yéménite ciblera tous les navires se dirigeant vers les ports en Palestine occupée.

parole des forces armées yéménites, a annoncé le vendredi le début de la quatrième étape de la bataille contre l'entité israélienne lors du rassemblement de millions de Yéménites à Sanaa dans le contexte d'une invasion israélienne attendue de Rafah. «Dans le cadre de la nouvelle phase, la force yéménite ciblera tous les navires se dirigeant vers les ports en Palestine occupée dans la mer Méditerranée, dans n'importe quelle zone à notre portée», a-t-il martelé. Mardi passée les forces israéliennes ont pris le contrôle du poste frontière de Rafah, coupant une route vitale pour l'aide humanitaire destinée à environ 1,5 million de Palestiniens entassés dans la ville frontalière avec l'Égypte, informe-t-on. L'armée israélienne a pris mardi le contrôle du poste frontière de Rafah après avoir frappé violemment pendant la nuit les zones résidentielles alors que les craintes d'une invasion à grande échelle de la ville ne cessent de grandir. L'agresseur sioniste dit qu'il poursuivra l'opération à Rafah indépendamment d'un accord du Hamas sur une proposition de cessez-le-feu présentée par le Qatar et l'Égypte. Rafah a été désignée zone de sécurité par

l'armée d'occupation israélienne. Les Palestiniens ont désormais du mal à évacuer Rafah depuis que l'armée sioniste a largué des tracts leur ordonnant de quitter cette ville. Les agences des Nations unies et les organisations humanitaires mettent en garde contre les graves répercussions d'une offensive militaire israélienne à Rafah.

### Deux navires israéliens le MSC Diego et Gina attaqués par les forces yéménites

Le porte-parole des forces armées yéménites, le général de brigade Yahya Sarie, a déclaré que les forces armées ont mené plusieurs opérations visant 3 navires liés à l'entité sioniste dans le golfe d'Aden, l'océan Indien et la mer d'Oman. Il a affirmé que les forces navales et l'aviation sans pilote des forces armées yéménites ont mené une opération conjointe visant deux navires israéliens dans le golfe d'Aden : le premier était le MSC Diego et le second le MSC Gina. Cette opération a été menée à l'aide de plusieurs missiles balistiques et de drones qui ont atteint leur cible avec précision. En outre, la force des missiles des forces armées yéménites a mené deux opérations qualitatives visant le navire

MSC Vittoria. «La première opération a visé le navire dans l'océan Indien, et la seconde a ciblé le même navire dans la mer d'Oman, le touchant directement. Ces opérations constituent un soutien au peuple palestinien opprimé ainsi qu'une riposte à l'agression américano-britannique contre le Yémen», a fait savoir le général Sarie. Il a en outre précisé que les forces armées yéménites suivent l'évolution de la situation dans la bande de Gaza et n'hésiteront pas à intensifier leurs opérations militaires en soutien au peuple palestinien. «Les forces yéménites continueront à empêcher la navigation israélienne, ou celle se dirigeant vers les ports de la Palestine occupée, jusqu'à la levée du siège contre le peuple palestinien à Gaza et l'arrêt de l'agression israélienne», a assuré le général Sarie. Il convient de noter que le porte-parole des forces armées yéménites a annoncé le lancement de la quatrième phase d'escalade, en réponse à la poursuite de l'agression israélienne contre la bande de Gaza. Cette étape consiste à cibler tous les navires qui violent l'interdiction de navigation israélienne et ceux qui se dirigent vers les ports de la Palestine occupée depuis la mer Méditerranée et dans toute zone atteinte qui pourrait être atteinte par les forces armées yéménites. En outre, la quatrième étape de l'escalade comprend l'imposition de sanctions à tous les navires des sociétés liées au ravitaillement et à l'entrée dans les ports palestiniens occupés, de toute nationalité, si l'occupation israélienne lance une opération militaire agressive contre Rafah. Tel Aviv a également imposé un siège complet à Gaza, privant de carburant, de médicaments, d'électricité, de nourriture et d'eau pour plus de deux millions de Palestiniens qui y vivent.

Oké Faouzi

AG des Nations unies

## L'Assemblée générale de l'ONU soutient la demande d'adhésion de la Palestine

L'Assemblée générale des Nations unies a soutenu vendredi la demande de la Palestine à un statut de membre à part entière de l'Organisation (ONU). L'AG de l'ONU reconnaît la Palestine comme éligible au statut de membre à part entière et renvoie la demande, présentée au nom du groupe arabe, au Conseil de sécurité de l'ONU pour qu'il «réexamine la question favorablement».

### Le texte a recueilli 143 votes pour, 9 contre et 25 abstentions

Le texte soutient que «l'Etat de Palestine remplit les conditions requises pour devenir membre» de l'ONU, et «devrait donc être admis à l'Organisation». Dans cette perspective, le texte recommande d'octroyer à la Palestine une série de «droits et privilèges supplémentaires» à partir de la 79e session de l'Assemblée en septembre prochain. En effet, si l'AG ne peut, à elle seule, accorder le statut de membre à part entière de l'ONU, le projet de résolution voté vendredi accordera aux Palestiniens certains «droits et privilèges supplémentaires» à partir de septembre 2024, tel qu'un siège parmi les membres de l'ONU dans la salle de l'assemblée, sans lui accorder le droit de vote. Le texte permet également aux Palestiniens de soumettre directement des propositions et des amendements, sans passer par un pays tiers, ou encore de siéger parmi les Etats membres par ordre alphabétique.

### La Palestine est actuellement un Etat observateur non membre

«L'adoption du projet de résolution soutenant l'adhésion de la Palestine à part entière à l'ONU constituerait un investissement dans la préservation de la solution à deux Etats», a affirmé l'ambassadeur palestinien à l'ONU, Riyad Mansour, dans une allocution

prononcée avant le vote. Un soutien à la demande d'adhésion de la Palestine «constituerait une réaffirmation claire du soutien, en ce moment très critique, au droit du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris le droit à un Etat indépendant», a-t-il ajouté. Le Conseil de sécurité avait échoué, en avril dernier, à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant l'admission de l'Etat de la Palestine en tant que membre à part entière des Nations unies. Le texte avait recueilli 12 votes pour, 1 contre (vétos des Etats-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse). «Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat palestinien à l'ONU», avait promis le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, appelant «ceux qui n'ont pas pu soutenir l'admission de l'Etat de Palestine aujourd'hui à le faire la prochaine fois», car, a-t-il dit, «ce n'était aujourd'hui qu'une autre étape dans le cheminement vers l'adhésion à part entière de la Palestine».

«Le soutien écrasant à l'admission de l'Etat de Palestine envoie un message on ne peut plus clair : l'Etat de Palestine a une place légitime parmi les membres des Nations unies», a-t-il insisté. Il a rappelé, à cette occasion, les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a assuré que «les efforts de l'Algérie ne cessent pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies». Au jour d'aujourd'hui, 143 Etats reconnaissent l'Etat de la Palestine. En 2024, la Barbade, la Jamaïque, la Trinité-et-Tobago puis les Bahamas deviennent les 140ème, 141ème, 142ème et 143e Etats à reconnaître l'Etat de la Palestine sur les 193 Etats membres de l'ONU. ■

Génocide à Ghaza

## Borrell appelle les pays de l'UE à ne pas vendre d'armes à l'entité sioniste

Le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a appelé les pays européens à ne pas vendre d'armes à l'entité sioniste, afin de stopper les bombardements de Ghaza. Dans une déclaration aux médias jeudi soir peu avant sa rencontre avec le ministre

espagnol des Affaires étrangères, Borrell a expliqué que «les bombardements sionistes ne cesseront pas tant que les munitions en sa possession ne seront pas épuisées». S'adressant, en outre, aux dirigeants des pays de l'UE, il a déclaré que «certains dirigeants disent qu'il y a de nombreux morts à Ghaza, mais la question qui doit

être posée est : combien de personnes doivent encore mourir ? Devons-nous attendre qu'il y ait 50 000 morts avant de prendre les mesures nécessaires pour empêcher plus de pertes ? ». Concernant la possibilité de la reconnaissance de l'Etat palestinien par certains pays de l'Union européenne, Borrell a af-

firmé que «si quelques pays franchissent ce pas, je suis sûr que d'autres suivront». De nombreux pays européens ont fait part de leur volonté de reconnaître l'Etat palestinien au cours du mois de mai. C'est le cas notamment de la Slovaquie, de la Belgique, de l'Espagne, de Malte et de la Norvège.

# contribution

La leçon pour l'Algérie de la proposition d'achat de la société espagnole Naturgy par le groupe Émirati TAQA :

## S'ouvrir sur le marché financier international

**Sonatrach ayant toujours respecté ses engagements internationaux et étant un fournisseur fiable, l'Algérie suit avec une extrême attention la proposition d'achat des actions de la société espagnole Naturgy par le groupe énergétique émirati, TAQA d'environ 40%, où Sonatrach est un acteur majeur de l'approvisionnement en gaz naturel du marché espagnol d'environ 33% le premier trimestre 2024 et se pose cette question si cette éventuelle cession d'actions aura l'accord du gouvernement espagnol et est-elle une opération purement commerciale ou si elle sous entend des visées autres de la part des Emiraties à l'encontre de l'Algérie, ce qui nuirait à ses intérêts stratégiques.**



**L**a cession d'actions est une pratique normale conforme au droit du commerce international mais des pays ont privilégié leurs intérêts nationaux avec pour finalité de mieux prendre en compte les préoccupations de sécurité nationale découlant de certaines transactions immobilières ou investissements et que parfois des clauses précises sont prévues dans les contrats lors de la cession des actions comme la minorité de blocage et le droit de préemption qui est l'avantage qui est donné à quelqu'un, soit par la loi soit par une disposition contractuelle de pouvoir se substituer à l'acquéreur d'un droit ou d'un bien pour en faire l'acquisition à sa place et dans les mêmes conditions que ce dernier. D'où l'importance de bien rédiger les contrats internationaux de connaître toutes les conséquences de tel article ou annexe afin d'éviter des litiges et donc des pénalités.

Cependant, il faut se rendre à l'évidence que le monde est dominé par les marchés financiers que nous sommes à l'ère de la mondialisation avec d'importantes transactions boursières au niveau mondial où les échanges sur les marchés actions se sont élevés en 2023 à plus de 100.000 milliards de dollars, presque l'équivalent du PIB mondial, certains gouvernants préconisant une taxe mondiale sur les transactions financières qui pourrait rapporter plus de 400 milliards de dollars US par an. Cependant, des clauses contractuelles ne sont pas une fin en soi, la solidité de telles clauses n'étant pas évidente lorsque l'entreprise avec laquelle on contracte est cotée en Bourse. D'où l'importance pour l'avenir d'être un acteur (direct ou indirect) sur les marchés des capitaux internationaux. Rien n'empêche l'Algérie d'investir directement ou indirectement dans n'importe quelle entreprise européenne ou occidentale et des fonds comme TAQA, l'Algérie peut en créer

à plusieurs occasions. Si on prend l'exemple de l'époque où l'Algérie voulait racheter à tout prix Djezzy (et à gros prix), ce rachat ayant d'ailleurs coûté cher racheté au gros prix compte tenu de la position de négociation défavorable dans laquelle l'Algérie s'était mis alors qu'on aurait pu acheter pratiquement l'équivalent en termes de parts par le biais de la holding OTH cotée au Caire et Londres. Cela devrait s'appliquer aux entreprises publiques, mais aussi pour les perspectives des entreprises privées.

De façon singulière, les entreprises algériennes sont confinées dans le rôle de cibles, si demain on s'ouvre au marché international peuvent être rachetées par des entreprises étrangères qui peuvent s'implanter en Algérie et leur prendre des parts de marché alors que les entreprises algériennes ne peuvent pas faire des acquisitions à l'étranger ou créer des filiales à l'étranger. Et le problème n'est pas un problème de réserves de change (69 milliards de dollars au 31/12/2023) qui ne sont qu'une richesse virtuelle du capital argent qu'il s'agit de transformer en capital productif. L'Algérie a tout pour s'ouvrir, mais cela suppose d'être réaliste laissant jouer le dynamisme des managers publics et privés, les compétences nationales existent et on le constate par la réussite de bon nombre d'algériens à l'étranger que cela soit dans les affaires ou la recherche scientifique, loin des carcans bureaucratiques du passé qui risquent d'isoler l'Algérie des nouvelles mutations.

Supposant de connaître les nouveaux mécanismes économiques et financiers internationaux en perpétuelle évolution, l'Algérie grâce à ses compétences nationales, sa diaspora et en intégrant les nombreuses compétences internationales notamment asiatiques en chômage, et son capital argent pourrait favoriser la joint-venture. Celle-ci désigne un contrat de collaboration entre deux ou plusieurs entreprises dans le but de mettre en commun une stratégie (mutualisation des coûts et des risques) étant considéré comme un instrument d'investissement direct international facilitant le transfert de technologie et les compétences sur des bases équitables, permettant également des entrées appréciables en devises mais ce qui suppose la collaboration avec des co-entreprises avec des firmes de

renom qui maîtrise les technologies et qui ont accès marchés internationaux. Les expériences de certains pays du Golfe sont intéressantes, ayant assimilé les mécanismes boursiers internationaux et le management stratégique, combinant les compétences étrangères car limités pour leurs compétences nationales et leur capital-argent, exemple le Qatar dont la population ne dépasse pas celle d'une wilaya moyenne en Algérie, pour le complexe sidérurgique Bel-lara ou récemment le contrat pour la poudre de lait. D'où l'importance de la nouvelle politique économique en Algérie qui devrait s'articuler autour de cinq axes directeurs : Premièrement, la forte croissance peut revenir, mais suppose la conjugaison de différents facteurs : une population active dynamique, un savoir, le goût du risque et des innovations technologiques sans cesse actualisés, le combat contre toute forme de monopole néfaste, une concurrence efficace, un système financier rénové capable d'attirer du capital et une ouverture à l'étranger.

Deuxièmement, les actions coordonnées et synchronisées dans le temps exigent le courage de réformer vite et massivement, non des plâtrages conjoncturelles, avec comme support une planification stratégique pour le moyen et le long terme, car le principal défi du XXIème pour l'Algérie sera la maîtrise du temps où toute Nation qui n'avance pas recule forcément. Cela passe par une refonte progressive de l'Etat par une réelle décentralisation autour de grands pôles économiques régionaux, impliquant la transition de l'Etat gestionnaire à l'Etat régulateur, conciliant les coûts sociaux et les coûts privés, étant le cœur de la conscience collective, par une gestion plus saine de ses différentes structures.

Troisièmement, l'essentiel de l'action est entre les mains des Algériens, qui devront vouloir le changement et partager une envie d'avenir, d'apprendre davantage, de s'adapter, de créer, de partager et d'oser. La majorité des Algériens dont le revenu est fonction à plus de 70% de la rente des hydrocarbures doivent savoir que l'avenir de l'emploi et de leur pouvoir d'achat n'est plus dans la fonction publique, et que celui des entreprises n'est plus dans les subventions à répétition.

Quatrièmement, pour s'inscrire dans la croissance mondiale, l'Algérie doit d'abord

mettre en place une véritable économie de la connaissance, développant le savoir de tous, de l'informatique au travail en équipe, de l'arabe, du français, du chinois à l'anglais, du primaire au supérieur, de la crèche devant synchroniser la recherche théorique, fondement de l'innovation à la pratique et favoriser l'épanouissement de nouveaux secteurs clés, dont : le numérique, la santé, la biotechnologie, les industries de l'environnement, les services à la personne avec le vieillissement de la population.

Cinquièmement, toute Nation ne peut distribuer plus que ce qu'elle produit annuellement, si elle veut éviter la dérive sociale. Il s'agira de concilier l'efficacité économique et la nécessaire cohésion sociale, en intégrant la sphère informelle plus de 30/35% du PIB que l'on ne combat pas par des mesures bureaucratiques administratives ayant comme effet son extension (voir Pr A. Mebtoul- revue mensuelle Politis El Moudjahid de septembre 2023 et American Herald Tribune 2018).

En conclusion, tout investissement, qu'il soit national ou étranger repose d'abord sur la CONFIANCE et le respect du droit. L'impact dans les relations internationales de tout pays est fonction de son poids économique reposant sur une économie diversifiée qui réponde aux normes internationales. Aussi, il y a urgence pour l'Algérie des stratégies d'adaptation et de profondes réformes car le monde a profondément changé n'étant plus aux années 1970/2000 L'Algérie a toutes les potentialités pour devenir un pays pivot au sein des espaces euro méditerranéens et africains et nous permettre d'être ambitieux. Mais devant éviter de s'enfermer dans un rôle qui ne nous laisse d'autres perspectives que de subir les aléas de la conjoncture pétrolière et gazière qui ne dépend pas d'une décision interne mais de facteurs externes, les expériences historiques montrant clairement que le développement durable se fonde sur la bonne gouvernance et la valorisation du savoir. Et cette expérience devrait être méditée par l'Algérie mais également par bon nombre de pays notamment africains afin de sauvegarder leurs intérêts nationaux.

**Abderrahmane Mebtoul**  
Professeur des universités  
Expert international

## INFO EXPRESS

Sidi Bel-Abbès

### La justice sensibilise sur l'atteinte à la crédibilité des examens du Bac et du BEM

S'inspirant de la citation «Prévenir vaut mieux que guérir», les autorités ont pour la première fois placé la sécurité des étudiants au cœur des préoccupations durant le déroulement des examens de fin d'année. D'habitude on attend jusqu'à ce que nos enfants tombent dans «l'erreur», et au lieu de passer ces examens comme une fête, les enfants sont entraînés dans les tribunaux pour répondre de (crimes ?) qu'on pouvait leur éviter par de simple prise de conscience en programmant des journées de sensibilisations sur les risques relatives à la triche. À cet effet, se sont les tribunaux qui se sont chargés de cette initiative salutaire. Sous le patronage du procureur général, le procureur du tribunal de la commune de Ben Badis a organisé une journée de sensibilisation au profit des étudiants du lycée Tayeb Belguendouz, pourtant sur le sujet des crimes relatifs à l'atteinte de la crédibilité des examens de fin d'année, rapporte un communiqué de la cellule de la police. Ces crimes, explique la source, peuvent être sous forme de publication des examens ou des réponses à la portée des autres lauréats par tout moyen, électronique qu'il soit notamment les réseaux sociaux ou papier ou par la fuite qui est semblable à la publication à la seule différence qu'elle est discrète et de dimensions limitées. Cette initiative préventive, autant pour nos enfants que pour le déroulement des examens dans de bonnes conditions, engagée et pleine de sens de responsabilité, à connu la présence des services de police, de ceux de la direction de l'éducation et de l'association des parents d'élèves. Elle touchera un grand nombre d'établissement scolaires à travers toute la wilaya avant le début des examens session 2024, dans un but de donner des orientations et des conseils aux étudiants afin de leur permettre de se protéger des risques de la triche, conclut le communiqué

Djillali Toumi

## Algérie Télécom Khenchela

### Mise au point

Faisant suite à la parution de votre article intitulé « plusieurs quartiers et des instituts de l'Etat inaccessibles », publié à la page 10 de votre quotidien, daté jeudi 2 mai 2024, Algérie Télécom tient à vous apporter les éléments de réponse ci-après, que nous vous prions de bien vouloir publier. Nous portons à votre connaissance que plusieurs communes à

Khenchela ont été touchées par des actes de vols de câbles, entraînant d'importantes pertes financières pour Algérie Télécom, notamment Baghai, El Hamma, Kais et le centre-ville de Khenchela. A ce titre, Algérie Télécom Khenchela a mobilisé tous ses moyens afin de rétablir les réseaux téléphoniques endommagés. Parallèlement, des mesures de sécurité

ont été mises en place en étroite collaboration avec les autorités locales. En outre, nous avons lancé un programme d'urgence visant à moderniser le réseau en remplaçant le cuivre par la fibre optique FTTH. Ce déploiement s'inscrit dans la stratégie globale d'Algérie Télécom visant à moderniser et développer son réseau de manière pro-

gressive, conformément aux programmes établis. Enfin, Algérie Télécom khenchela réaffirme son engagement à améliorer l'accessibilité et la qualité des services de télécommunication dans l'ensemble de la région.

Comptons sur votre diligence, veuillez croire, Monsieur le Directeur, à mes salutations distinguées.

Algérie Télécom Khenchela

## 8 mai 1945 (Tiaret)

### Un paradis pour nos martyrs

Une goutte de sang d'un martyr vaut mille fois la salemaine des sanguinaires responsables des massacres du 8 mai 1945. Le centre de concentration implanté à Mahdia sur une superficie de 25 hectares, utilisé par le colonialisme, la tombe des tortures, massacres, assassinats et autres pratiques, pour ne pas dire génocide. Cet espace qui témoigne les cicatrices sur les corps des révolutionnaires, parmi eux des vivants à un âge avancé, d'autres ont quitté ce bas monde. Pour marquer l'histoire sur Dhakira, une enveloppe a été injecté par le secteur des moudjahidine pour mémoriser les noms de nos valeureux chouchada durant la Guerre de libération. Au total, 1.300 révolution-

naires, moudjahidine et maquisards ont vécu l'enfer dans les bagnes et les geôles. Aujourd'hui, ce lieu sera rénové et transformé pour l'histoire en un paradis pour nos martyrs. Des détenus des différentes régions de l'Algérie ont marqué leurs passages sur la terre de ce lieu d'enfer, ce qui ont sacrifié leur vie pour un pays libre et indépendant, leurs noms seront gravés sur cette stèle comme prévu. Le témoignage des moudjahidine est au nombre de 50 à Tiaret et les autres wilayas. Le paradis des héros sera inauguré le 5 juillet, comme prévu, l'inhumation des ossements de 80 chouchada tombés au champ d'honneur lors de la Guerre de libération nationale, avec une clôture

de 1.500 m2 en 1956. C'est une prison militaire d'une superficie vaste. Elle contient un poste de commandement pour l'officier responsable, accompagné de ses adjoints, et des sanctuaires pour les soldats français. Elle contient 4 tours de garde, chambres en bois et en fer pour le camp de détenus, dont la plupart sont des militaires. Les détenus ont subi diverses types de torture avant d'être transférés dans des centres de torture et des prisons, et maintenant une partie de cette prison est transformé en un paradis au nom des héros chouchada des différents coins de notre valeureux pays.

Hamzaoui Benchohra

## Nâama

### Ksar «Tounzmer», un patrimoine architectural amazigh en quête de valorisation

Le ksar «Tounzmer», au sud-Est de Nâama, un patrimoine architectural amazigh d'une valeur historique inestimable, nécessite une étude archéologique et historique approfondie pour sa protection et valorisation, selon des chercheurs et des responsables du secteur.

Des vestiges ont été, récemment, découverts au niveau de ce ksar, considéré comme l'un des authentiques patrimoines architecturaux amazighs, dont la région des oasis de l'Atlas saharien, au Sud de la wilaya regorge. Le ksar se distingue par une technique de construction à base de roches, d'argile, des plafonds planes et des tours à base carrée, a souligné le chercheur spécialiste du patrimoine et de la culture amazigh, acteur du mouvement associatif, Ahmed Aggoune. Ces sites archéologiques sont sujets à une détérioration due à des facteurs naturels et humains, ce qui nécessite «de toute urgence» l'élaboration d'études et de recherches sur le terrain, qui mettent en lumière son histoire et ses particularités par des spécialistes en archéologie, anthropologie, urbanisme et architecture, a-t-il souligné.

La protection de ce patrimoine matériel constitue l'une des priorités du secteur culturel de la wilaya, qui a pris des mesures concrètes d'accompagnement d'une équipe de recherche spécialisée, en coordination avec le Centre universitaire de Nâama et l'Université de Tlemcen, qui va mettre en place une banque de données pour répertorier ces biens culturels, y compris les ksours, les sites et les monuments bâtis, dans un répertoire de photos et les inclure dans le portail électronique du ministère de tutelle.

La même direction, en coordination avec d'autres instances, notamment des laboratoires universitaires et des associations, organise des forums et des séminaires sur les méthodes et moyens de préservation, de documentation et d'entretien de ce patrimoine ancien, en plus de mener des visites de terrain et des études pour initier ces opérations de restauration et contribuer à la production de films documentaires présentant ce patrimoine, a-t-on appris du chef du service du patrimoine à la direc-

tion de la Culture et des Arts, Larbi Mansour.

#### La mémoire collective préserve cet héritage

Certains cheikhs de la zone de «Aïn Ouarka» de la commune d'Asla conservent encore le nom berbère du ksar «Tounzmer», édifié à proximité d'une oasis de palmiers d'ombrage dans une zone montagneuse difficile d'accès et entourée des monts «Chamarikh», «Boulegfad Chamla» et «Medour». Le chercheur Labter Kada, coordinateur du département d'archéologie à l'Institut des sciences humaines et sociales du Centre universitaire de Nâama, estime que le style architectural amazigh du ksar «Tounzmer» et d'autres comme le ksar de «Bousssemghoun», celui du «Roi Souleimene» dans la commune d'«El

Bnou» (El-Bayadh), le «ksar Hadjadj» au Nord de la commune de «Tiout» (Nâama), les palais de «Fandi» et «Bouiali» au Sud de la commune de Beni Ouenif (Bechar), témoignent d'une ancienne civilisation connue dans le Sud-ouest du pays, ce qui nécessite, a-t-il dit, davantage d'efforts pour la protéger et la valoriser. Ces ksour de style architectural amazigh partagent un caractère urbain traditionnel commun en ce qui concerne les matières premières locales utilisées dans la construction des maisons et les couloirs qui les relient, sachant que des preuves de chacun d'eux existent encore, aujourd'hui, résistant aux facteurs du temps et de la nature rude. Il est à noter que la population amazigh de la région a innové dans les techniques des arts urbains, en s'appuyant sur l'exploitation des ma-

ériaux locaux dont elle disposait et en utilisant les compétences des artisans et constructeurs venus dans la région, qui ont beaucoup ajouté à ces ksour, sachant que leur aspect esthétique met en valeur leurs appartenances sociales et culturelles.

Des sources indiquent que le ksar de «Tounzmer» a été construit entre le X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles après JC par les tribus Berbères «Zenata».

#### Un mode architectural aux accents amazighs

Le ksar de «Tounzmer», dont certains éléments (fondations et vestiges de murs, tours et ruelles), qui résistent encore aux outrages du temps, a été construit sur un haut plateau de calcaire connu localement sous le nom de «Kadan» sans être poli.

## INFO/EXPRESS

### A Monsieur le ministre de l'Intérieur

Objet : Demande d'intervention urgente

La famille des frères Bouassida Mohamed et Saïd de Bir Mourad Raïs, demande votre intervention pour régler la situation du lot de terrain qu'ils ont acheté à Ouled Fayet, il y a plus de 16 ans, avec acte notarié et publié, afin de construire une maison familiale. Mais ce rêve ne s'est pas réalisé à cause des problèmes qu'a connus ce terrain suite à son transfert au profit de «Dounia Park» en 2006 et à l'inclusion de la coopérative dans laquelle il se trouve dans le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) qui l'a transféré d'un terrain urbain à un terrain de type non urbain (post 137). Par conséquent, la joie de 18 familles sur 56 qui ont des actes de propriété des lots de terrains dans la coopérative immobilière «Amel» à Ouled Fayet depuis 2005, reste non comblée. Ces familles n'ont pu exploiter leurs biens à cause des entraves administratives des services locaux, auxquels elles se sont heurtées. Selon la lettre que les deux frères Bouassida ont adressé la semaine dernière au wali d'Alger, après un an de l'achat des lots de terrains, celui de la coopérative immobilière «Amel» a été inclus

dans «Dounia Park». Après leur recours contre cette décision, bien qu'ils aient obtenu un certificat d'urbanisme en 2009, leurs peines n'ont pas cessé : la direction de la construction et de l'urbanisme et par ordre de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, a classé le terrain de la coopérative comme espace vert. Ainsi, les deux plaignants et 16 membres de la coopérative se sont opposés à cette classification et ont déposé un dossier prouvant leur droit à cette propriété avant de découvrir que le terrain est comme inclus dans le PDAU.

Par ailleurs, M. Bouassida Saïd a expliqué à «El Chourouk» que la superficie du parc est de 1.059 hectares et que la coopérative se trouve en dehors du parc, selon l'arrêté ministériel cité au Journal officiel n° 22 du 15/04/2012. En dépit de tout cela, la décision d'inclure le terrain dans le plan n'ayant pas encore été annulée, les familles continuent à souffrir de la crise de logement malgré leur possession d'actes de propriété publiés du lot de terrain situé à Ouled Fayet. Le concerné dévoile que parmi les membres de la coopérative, il y en a ceux qui ont quitté ce monde et d'autres qui attendent impatiemment la régularisation. Il a également indiqué que son frère et lui ont voulu leur maison familiale qui était dans l'indivise avec des héritiers et avaient acheté ce terrain de 400 mètres carrés dans la coopérative immobilière «Amel» avec

leur propre argent afin qu'ils puissent construire des maisons pour leurs familles mais qu'ils se sont retrouvés locataires depuis 2005 à ce jour. Le plaignant, Saïd, a en outre, expliqué qu'il est père de quatre fils mariés qui ont eux aussi des enfants. Ainsi, la famille qui se compose de 18 personnes vit dans une maison de deux pièces et une cuisine. Compte tenu de la crise du logement dont souffre cette famille, d'un côté, de l'autre, ses enfants ont été privés de leur droit au logement, sous prétexte que leur père possède un lot de terrain. Ce dernier se trouve inclus dans «Dounia Park» dont la moitié est classé urbaine et l'autre de nature non urbaine. Compte tenu du drame que vivent les deux familles, nous sollicitons M. le ministre de l'Intérieur d'intervenir en ouvrant une enquête en urgence concernant le problème du lot de terrain susmentionné et sur l'affaire relative à l'exclusion des enfants du processus de logement, sachant qu'ils n'avaient bénéficié d'aucun privilège malgré leur appartenance à une famille révolutionnaire. Dans l'attente d'une suite à ma lettre, je vous prie de croire, Monsieur le ministre, à ma haute considération et mes profonds respects.

Famille BOUASSIDA  
25 rue Ahmed Kara Bir Mourad Raïs –  
MOB : 0661 87 17 64

# décryptages

2024

## La fin de l'immonde Boualem Sansal

**La vie intellectuelle de l'immonde Boualem Sansal finit comme elle a commencé : de façon fulgurante et foudroyante. Cependant, cette déjection de la littérature de commande termine sa carrière de mercenaire romanesque dans l'abjection.**

Sa stature littéraire, longtemps médiatiquement bénie, est dorénavant moralement honnie. Du moins dans les pays du Sud et en Algérie.

Elle a débuté glorieusement en pleine décennie noire durant laquelle sévissait en Algérie le terrorisme individuel islamiste. Elle s'achève lamentablement à la faveur du déclenchement de la guerre exterminatrice menée par l'État terroriste d'Israël contre les populations civiles palestiniennes de Gaza.

Si, à l'époque de la décennie noire, Boualem Sansal dénonçait vigoureusement les terroristes islamistes, aujourd'hui, à l'ère de la guerre génocidaire menée par Israël contre les Palestiniens, il soutient inconditionnellement les terroristes de Tsahal.

Une chose est certaine, sa carrière littéraire, il la doit à son obsession antimusulmane, à sa haine pathologique de l'islam, qui auront inspiré sa nauséabonde œuvre bâtie sur la même et unique thématique islamophobe.

En quelques mois, au début de notre siècle, cet ancien fonctionnaire d'un régime dictatorial fondé sur le parti unique s'est métamorphosé en factionnaire littéraire de l'Occident militariste basé sur l'idéologie sioniste inique.

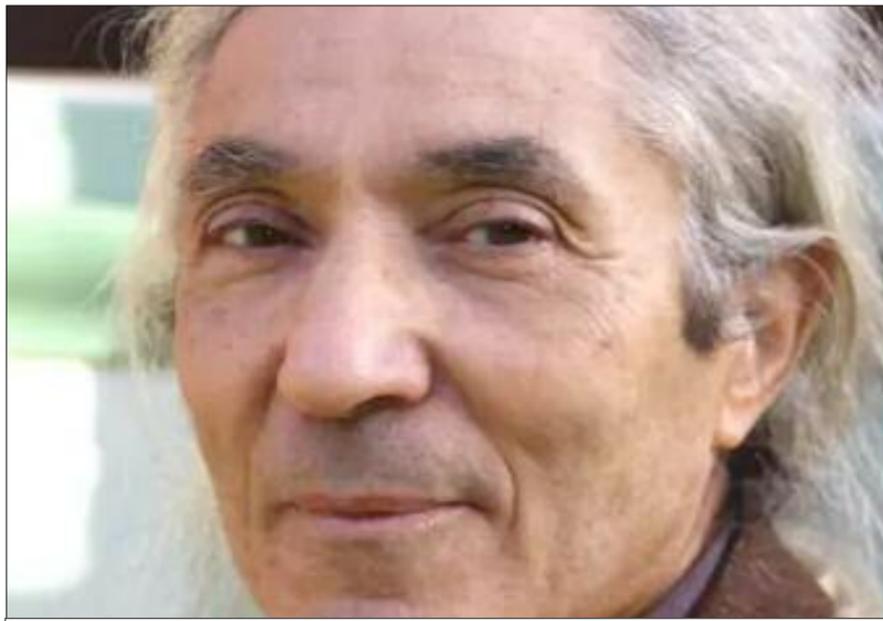
Ce pseudo pourfendeur de l'islamisme artisanal, dont il a fait son fonds de commerce et de commerce, s'est mué en défenseur inconditionnel du sionisme industriel génocidaire.

Islamisme artisanal car, outre le fait d'être une fabrication artisanale occidentale, il aura été exploité par de vulgaires boutiquiers amateurs, tout juste capables de mener des actions terroristes individuelles.

Contrairement au sionisme industriel mondialisé, conçu scientifiquement dans les laboratoires des chancelleries occidentales et vendu et exporté par toutes les institutions internationales hégémoniques, par ailleurs exécuté militairement par des soldats professionnels permanents, formés par des académies militaires israéliennes pour mener des guerres meurtrières, perpétrer des massacres de masse. Daech est un enfant de chœur comparé à Tsahal.

L'immonde Boualem Sansal aura été le VRP du sionisme.

Des années durant, en mercenaire intellectuel stipendié, il aura délibérément focalisé l'attention publique internationale sur l'islamisme, érigé en principal danger universel menaçant l'humanité, pour mieux occulter le péril mondial du sionisme impérialiste et génocidaire. Pour mieux exonérer le capitalisme pourvoyeur de famines et de guerres. Avec le plumeux Sansal, l'ennemi à combattre et abattre n'est plus le capitalisme, l'impérialisme et le sionisme, mais l'islamisme, pourtant enfant bâtard engendré par ces puissances dominantes.



Boualem Sansal.

(Photo : D.R)



**Cet ouvrage se présente comme une dystopie campant un monde totalitaire gouverné par le fondamentalisme religieux. Un réquisitoire contre la religion, dont on devine qu'il s'agit de l'islam, et le Coran, baptisé Gkabal dans le roman.**



On se souvient que le mercenaire littéraire Boualem Sansal, voulant pasticher et égaler Aldous Huxley et George Orwell, avait écrit un livre d'anticipation, dans lequel, tel un marabout maboul possédé par le démon de l'anti-islamisme, ce cache-sexe de la haine de l'islam et de la stigmatisation et de la criminalisation des musulmans, il prophétisait l'instauration d'un empire mondialisé religieux. Un livre intitulé « 2084 : la fin du monde ».

Cet ouvrage se présente comme une dystopie campant un monde totalitaire gouverné par le fondamentalisme religieux. Un réquisitoire contre la religion, dont on devine qu'il s'agit de l'islam, et le Coran, baptisé Gkabal dans le roman.

Ce livre avait la prétention de traiter du totalitarisme orwellien version islamiste. Sous l'empire de son imagination débridée et de l'emprise de ses commanditaires sionistes, Boualem Sansal avait inventé un empire, l'Abistan (qui constitue au vrai l'humanité entière), dominé par le Grand Commandeur, un Commandeur entouré d'agents de l'Appareil capables d'épier les moindres pensées en s'insinuant dans les crânes « grâce à un appareil télépathique ».

N'est-ce pas déjà la réalité de l'empire d'Israël qui surveille et contrôle les moindres pensées de millions de citoyens et de personnalités culturelles

toutes ces abominations. Mais Sansal élude ce pays théocratique et génocidaire pour entraîner l'attention du lecteur uniquement vers les pays musulmans. L'abomination est ontologiquement musulmane. Jamais sioniste. Jamais judaïque. L'idiot idolâtre Boualem Sansal ne va pas profaner le Veau d'or qui lui assure son succès littéraire et garnit ses multiples comptes bancaires.

Dans cet empire d'Abistan, il n'est question que de guerres, de frontières floues ou inexistantes. Ne compte que la religion. N'est-ce pas la réalité contemporaine vivante d'Israël, aux frontières sempiternellement, violemment et illégalement élargies, à l'existence jalonnée de guerres permanentes, régie par la religion tout à la fois laïque (sionisme belliciste) et abrahamique (judaïsme fanatique) ? Le mercenaire littéraire sioniste Boualem Sansal nous invente un virtuel empire totalitaire d'Abistan (qu'on devine islamique) pour mieux occulter l'existence de ce réel empire hic et nunc, Israël.

Par ailleurs, le roman « 2084 », commandité par ses parrains, incite les lecteurs (le monde entier) à se défaire de toutes leurs conceptions jugées archaïques, notamment les notions de peuple, d'identité, de communauté, de frontière, au moment où le pays de cœur de Boualem Sansal, Israël, les érige en principes cardinaux, en fondamentaux sacrés.

L'imposture intellectuelle de Boualem Sansal est sans limite. Son livre dénonce avec virulence la fantasmagorique islamisation du monde occidental au moment où ce monde subit une sionisation radicale, est soumis au totalitarisme sioniste.

Le roman 2084 est l'histoire d'une religion qui dominerait la vie des hommes. Cette religion totalitaire n'existe-t-elle pas déjà dans le monde occidental ? N'est-ce pas le sionisme, cette religion laïque, qui domine de nos jours toutes les institutions, conditionne tous les esprits du monde occidental ?

« La religion peut se bâtir sur le contraire de la vérité et devenir de ce fait la gardienne acharnée du mensonge originel », écrit Sansal dans son livre. N'est-ce pas la définition du sionisme qui s'est bâti sur la mythologie biblique et ce perpétue par le martyr des Palestiniens ?

Quelque part dans son livre 2084, Sansal note : « Le plus grand savoir du monde plie devant le grain de poussière qui enraye la pensée ». La plus grande civilisation capitaliste occidentale plie l'échine devant le grain de folie sioniste qui détraque toute sa machine gouvernementale. Et de cela, Sansal n'en parle jamais. Normal, son grain de cerveau s'est plié devant le sionisme.

Tout porte à croire que le dhimmi d'Israël (1), Sansal, est chargé, depuis le début de sa carrière de mercenaire littéraire, d'une mission de dévoiement politique par ses commanditaires sionistes.

**Khider Mesloub**

**1) Dhimmi : sujet non-musulman d'un Etat sous gouvernance musulmane. Ici, au sens figuré.**

et politiques internationales grâce à ses logiciels espions ? Le monde totalitaire, fasciste et religieux est déjà existant en Israël depuis plusieurs décennies. Mais Boualem Sansal préfère détourner son regard de cet empire du mal israélien par égard pour le sionisme. Et surtout pour égarer le lecteur.

Par son roman « 2084 », un essai camouflé en roman, de surcroît, selon un critique, « maladroit et ennuyeux à lire, désincarné et mal construit », Boualem Sansal prétendait délivrer un message sur le danger de l'intégrisme religieux. Cependant, on comprend très vite que c'est l'islamisme (terme euphémistique pour désigner l'islam) qui est pointé du doigt.

Ce roman d'anticipation décrit un monde phagocyté par la religion totalitaire qui contrôle la pensée de tous les habitants, lynche et condamne la moindre dissidence.

Dans son roman, Sansal dénonce le fanatisme, le sectarisme, la radicalisation, l'hypocrisie de l'idéologie religieuse qui, selon l'auteur, ne sert qu'à asservir et contrôler les populations, à garantir et pérenniser les privilèges des élites.

Or, en matière de fanatisme, de sectarisme, de radicalisation, d'hypocrisie religieuse, d'instrumentalisation de la religion à des fins politiques et victimaires, de colonisation, de pogrom et génocide, Israël concentre

**MOIS DU PATRIMOINE  
À MASCARA**

**OUVERTURE DE LA 1<sup>RE</sup> EXPOSITION  
UNIVERSITAIRE SUR LE PATRIMOINE  
CULTUREL**

La première édition de l'exposition universitaire sur le patrimoine culturel a été ouverte, mercredi à la bibliothèque de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'université «Mustapha Stambouli» de Mascara, sous le slogan «notre patrimoine culturel, diversité et authenticité». Cette exposition, initiée par le club scientifique de la faculté précitée, en collaboration avec la direction de la Culture et des Arts, dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, porte sur l'exposition d'habits traditionnels pour femmes et hommes célèbres à Mascara et des ustensiles en poterie et en bois utilisés par les familles de la région à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Cette manifestation comprendra, aussi, une exposition de maquettes de monuments historiques et archéologiques de la région, tels que la mosquée Moubayaâa, dans la ville de Mascara, et la zemala de l'Emir Abdelkader (la capitale mobile), dans la commune de Sidi Kada, ainsi que des photographies et des peintures en aquarelle mettant en valeur les coutumes et traditions des familles de la wilaya. L'uniforme militaire porté par les soldats de l'Emir Abdelkader de 1832 à 1848 est également exposé, ainsi qu'une tente dressée avec ses fournitures traditionnelles, qui étaient utilisées par le fondateur de l'Etat algérien moderne dans sa capitale mobile. Le premier jour de cette exposition a vu une participation remarquable des étudiants de la Faculté, qui ont été attirés par les pavillons de la manifestation, notamment ceux liés aux maquettes des monuments historiques et archéologiques, au pavillon sur l'histoire de la résistance de l'Emir Abdelkader à l'armée de colonisation française. Dr Bachir Hemaidi de l'université de Mascara a déclaré à l'APS que «la tenue de ce genre d'activités reflète l'intérêt accordé par les étudiants au patrimoine culturel». En marge de cette manifestation d'une semaine, plusieurs activités culturelles et intellectuelles sont programmées, parmi lesquelles des conférences et des rencontres poétiques et littéraires traitant du patrimoine culturel de la région, ainsi qu'un concours de la meilleure recherche mettant en lumière l'uniforme du cavalier sous l'Emir Abdelkader, visant les étudiants de l'université de Mascara, selon le président du club scientifique de l'université, Mokhtar Kadaoui. L'organisation de cette exposition vise à impliquer les étudiants de l'Université de Mascara dans la commémoration du mois du patrimoine, ainsi qu'à faire connaître le riche patrimoine culturel de la wilaya.

R.C.

**Clôture du site Portus Magnus**

## Les craintes des défenseurs du patrimoine dissipées

**A Bethioua, 50 kilomètres environ à l'Est d'Oran, nombreuses sont les personnes intéressées par le patrimoine et sa valorisation à avoir exprimé leur soulagement à la suite de la décision portant clôture du site historique et archéologique, datant de l'époque romaine : Portus Magnus.**

La décision a été prise dans le but de protéger ce site, considéré comme un musée à ciel ouvert, des risques de dégradation pouvant émaner des actes malfaisants des personnes et contre les effets des aléas climatiques menaçant sa pérennité. La démarche portant protection de ce qui fut une cité romaine dynamique, qui a été intégré, depuis 1968, dans la liste du patrimoine national, est perçue comme une véritable bouffée d'oxygène par les défenseurs de ce site historique, témoin de l'histoire de cette partie du pays, ont déclaré des citoyens et des acteurs du mouvement associatif local approchés par l'APS. Dans ce contexte, il convient de signaler que la décision relative à la protection de Portus Magnus, qui s'étend sur une superficie de 49 hectares, a été prise à la suite de la visite des lieux du wali d'Oran, Saïd Sayoud, effectuée au mois de février dernier, au cours de laquelle il avait constaté que l'état dans lequel le site se trouvait nécessitait la mise en place d'une barrière de protection pour mettre fin aux agressions

répétées commises par des «chercheurs de trésors», a indiqué à l'APS le chef du service de Protection à la direction de la Culture et des Arts, Djamel Barka. Dans cette optique, la direction de la Culture a élaboré un cahier des charges pour la réalisation de la clôture métallique au niveau de la partie du site située à proximité du tissu urbain, sachant que sa partie Sud, constituée de terres agricoles, est ouverte aux agriculteurs pour y exercer leurs activités, a ajouté la même source. La décision de clôturer ce site, qui a bénéficié d'un plan de protection et de mise en valeur, en toute sécurité, à des opérations de fouilles, a expliqué M. Barka, qui a fait part de la «proposition de doter l'accès principal du site de caméras et d'aménager un espace de détente destiné aux familles et aux visiteurs, ainsi que la réalisation d'une aire de stationnement des voitures». Il est à souligner que, dans le cadre de cette démarche, dont la concrétisation sera assurée par la commune de Bethioua, une enveloppe budgétaire de 50 millions de dinars a été allouée, a déclaré le président de l'Assemblée populaire de cette collectivité locale, Cherif Amar. L'élu local a précisé, dans ce contexte, que l'opération dont les travaux seront lancés, prochainement, prévoit l'installation, sur une superficie de 1.700 mètres carrés, d'une clôture devant s'étendre sur 250 mètres linéaires, faisant observer que l'opération sera engagée après l'adoption du



budget supplémentaire (BS) de l'année 2024, qui sera soumis aux membres de l'APC, au mois de juin prochain.

**Portus Magnus, un site à valoriser**

La décision portant installation de la clôture constitue «un pas important» vers la valorisation de ce site et pour faire de Bethioua un pôle touristique, patrimonial et culturel susceptible d'accroître ses recettes à la faveur de l'intégration de ce «témoin de l'histoire» parmi les circuits touristiques adoptés par la wilaya d'Oran, a déclaré la secrétaire régionale de l'Académie algérienne de la jeunesse et du patrimoine, Mme Amel Azeddine. Le site, mis au jour au XIX<sup>ème</sup> siècle, considéré comme la plus importante station archéologique datant de la période romaine dans la région Ouest du pays, bénéficie d'un intérêt particulier de la part des historiens et des chercheurs spécialistes du patrimoine, ainsi que des étudiants des facultés d'architecture, de même qu'il constitue une des destinations privilégiées des élèves et des visiteurs

avides de connaître ses secrets. Portus Magnus est l'un des principaux ports réalisés durant la période romaine, selon des sources historiques, qui indiquent que la cité éponyme date de la période punique. Par ailleurs, des fouilles partielles qui y ont été effectuées révèlent l'existence d'épithames à caractère religieux et d'un temple à ciel ouvert situé dans la sa partie Nord, donnant vue sur mer, indique-t-on. Des jarres remplies de cendres issues de la crémation d'os d'enfants, qui ont été, soit sacrifiés en guise d'offrandes à des divinités de l'époque, ou y ont été enterrés, ont été également découvertes à proximité du temple. Il convient de souligner que le Musée public national «Ahmed Zabana» d'Oran conserve des mosaïques découvertes également dans ce site, qui se distinguait alors par une intense activité commerciale, indiquent les mêmes sources, qui appellent à intensifier les fouilles pour révéler tous les secrets enfouis dans les entrailles de cette cité romaine.

R.C.

**Opéra d'Alger Boualem Bessaïeh**

## Méga-concert dédié à la chanson Raï

Des artistes de l'ancienne et nouvelle génération ont animé, jeudi soir à Alger, la scène d'un méga-concert dédié à la chanson Raï, ce genre musical algérien, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité. Dans de belles atmosphères de grands soirs, le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïeh a célébré une partie de son riche patrimoine musical dans la joie et la délectation, cédant, dès le début, au déhanchement sur les espaces et couloirs réservés aux déplacements, en reprenant les refrains avec leurs idoles. Organisé par le ministère de la Culture et des Arts sous le slogan, «La chanson raï algérienne, du local à l'universel», ce méga-Concert, programmé les 9 et 10 mai, a réuni pour son premier soir, le groupe El Besta de Mostaganem, Jamel Reffes, Sofiane Saidi, Cheb Hamid et Chaba Zehwaniya. Marquant la double célébration du mois du Patrimoine (18 avril

-18 mai) et l'inscription, en décembre 2022, de la chanson raï algérienne, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, le concert s'est déroulé en présence de représentants de plusieurs missions diplomatiques accréditées à Alger et de nombre d'artistes connus du grand public. Le jeune groupe «El Besta», évoluant à la croisée des chemins entre le texte mélancolique et l'évolution musicale des années 1980, a été le premier à fouler la scène pour rendre hommage au regretté Hasni Chekroune (1968-1994), en restituant au public, quelques-unes de ses plus belles chansons. Dirigé par le manager Walid Cheikh, le quatuor El Besta, composé du Mozambicain, Chik Mateus Vilancolo à la basse, Kiss Laredj à l'accordéon, Sofiane Merabat à la guitare et au chant et Abdelhadi Benahmed aux percussions, a rendu, entre autres pièces, «Saraha raha», «El Beida mon amour», «Mazal sou-

venir âandi» et «Hiya li qablet'ni». Soutenu à la basse, par Youcef Boukella, musicien de grande densité artistique, Jamel Reffes, est ensuite intervenu pour enflammer la salle avec une voix de ténor, présente et étoffée, interprétant des pièces du patrimoine, dont «M'hanya» et «Hakka zine wella ma yech'kache», relayé par Sofiane Saidi, qui, lui, a brillamment embarqué le public dans une belle randonnée onirique avec, «Mimouna» et «Bab H'did», accompagné d'une dizaine de musiciens, dirigés par le jeune Tarek Kadem. Très attendus par un public euphorique, Cheb Hamid et Chaba Zehwaniya, les plus anciens dans le métier sur l'affiche de cette première soirée et à qui le public a réservé un accueil triomphal, ont successivement interprété «El marsem» et «Ghir naâchaq fik wen'mout», ainsi que «Ya lalla ya torkiya», «Menneh j'en ai marre» et «Saber inel». «Le Raï, genre musical algérien

par excellence, a transcendé ses origines locales pour devenir un phénomène mondial, alliant rythmes traditionnels et influences contemporaines», a déclaré Jamel Reffes, qui a tenu à rendre hommage aux anciens, dont certains, selon lui, «sont injustement tombés dans l'oubli», à l'image du «regretté, Ahmed Zergui (1948-1983), un des pionniers de ce genre populaire». Les artistes se sont retrouvés à l'issue du concert pour rendre en chœurs «Tal Gh'yabek ya gh'zali», soutenus par «un public en or», dira cheba Zahwaniya. La deuxième partie du méga-concert placé sous le signe de, «La chanson raï algérienne, du local à l'universel», aura lieu vendredi, au même endroit et à la même heure, avec notamment, les prestations attendues des artistes, Houari Benchenet, Raina Rai, Messaoud Bellemou, Fadéla et Mehdi Laïfaoui.

R.C.

Handball-Division Excellence

## Le NRKGA dernier relégué

→ Le Nadi Riadhi Kahraba et Ghaz Alger (NRKGA) a échoué dans sa mission de se maintenir parmi l'élite du handball national, et ce, à l'issue de sa défaite concédée chez lui face au CS Bir Mourad Rais (26-32), ce vendredi, à l'occasion de la 22<sup>e</sup> et dernière journée (groupe B) de la première partie du championnat national, Division Excellence.



■ Le NRKGA a échoué dans sa mission de se maintenir.

(Photo > D. R.)

Alors qu'ils n'avaient plus leur destin entre leurs mains, les joueurs du NRKGA devaient impérativement gagner et, dans le même temps, espérer un faux pas du C. Chelghoum Laid (CCL) face au MC Alger. Toutefois, le miracle n'a pas eu lieu. Ainsi, la dernière bouée de sauvetage a été récupérée par le CCL, concurrent direct du NRKGA pour le maintien, après avoir pris le meilleur sur les Vert et Rouge (23-29). De son

côté, le NRKGA s'est autocondamné en s'inclinant face au CS Bir Mourad Rais (26-32).

Outre le NRKGA, le MCA, l'OB Metlili, le CRBEE Alger-Centre, le MM Batna, l'ES Constantine, l'O. Maghnia et l'ES Arzew évolueront dans le palier inférieur lors du prochain exercice, alors que deux clubs seulement rejoindront

l'Excellence A la saison prochaine.

Concernant la course au titre, les huit prétendants sont déjà connus, et ce, avant même le déroulement de cette 22<sup>e</sup> manche. Il s'agit de l'ES Ain Touta, du HBC El Biar, de l'O. El-Oued, du CRB Mila (groupe A), de la JSE Skikda, du M Bordj Bou Arreridj, du CR Bordj Bou Arreridj et du MC Oued Tlilat

(groupe B). Selon le programme des play-offs, le premier tournoi aura lieu les 30 et 31 mai, le second se jouera les 07 et 08 juin, alors que le troisième et dernier tournoi a été planifié pour les 21 et 22 juin.

### La JSE confirme son leadership

La JSE Skikda a bouclé la première phase du championnat national de handball largement en tête du groupe B. Les Skikdis ont damé le pion au M Bordj Bou Arreridj (20-21), ce jeudi, en match d'ouverture de la 22<sup>e</sup> et dernière manche de la première partie de la Division Excellence.

Avec un parcours, presque parfait, marqué par une seule défaite en 22 sorties, les camarades de Naoufel Boudalia terminent en tête avec 42 points, suivis de leur adversaire du jour, le MBBA (35 pts).

La JSES et le MBBA seront accompagnés dans le tournoi play-off par le CR Bordj Bou-Arreridj (3e, 31 pts) et le MC Oued Tlilat (4e, 30 pts).

R. S.

### EN DEUX MOTS

#### Coupe d'Algérie de basket : Les affiches des quarts de finale connues

Les affiches des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball 2024, seniors messieurs, ont été dévoilées à l'issue du tirage au sort effectué mercredi à Alger. Le WO Boufarik (tenant) affrontera le NB Staouéli, alors que le CSC Gué de Constantine, finaliste de la dernière édition, sera opposé au champion d'Algérie en titre l'USM Alger. Les deux autres quarts de finale opposeront le MC Alger, recordman de victoires avec 20 trophée, au NA Hussein-Dey et le M Ouled Chebel au TRA Draria. Selon le calendrier de la Fédération algérienne de basketball (FABB), les quarts de finale de la Coupe d'Algérie se joueront les 17 et 18 mai prochains.

Résultats du tirage au sort des quarts de finale (17 et 18 mai) :

NA Hussein-Dey – MC Alger  
M Ouled Chebel – TRA Draria  
WO Boufarik – NB Staouéli  
USM Alger – CSC Gué de Constantine



Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune

Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion

Publicité : La Nouvelle République. Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publ-cite@yahoo.fr

"Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité"

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Para-powerlifting

## Médaille d'argent pour l'Algérien Hocine Bettir à Pattaya en Thaïlande

→ L'athlète algérien, Hocine Bettir, a remporté la médaille d'argent à la Coupe du Monde para-powerlifting (messieurs et dames), jeudi à Pattaya en Thaïlande, une avant-dernière étape de qualification aux Jeux paralympiques de Paris-2024, alors sa compatriote, Samira Guerioua, s'est contentée de la 4<sup>e</sup> place.

Engagé dans la catégorie des 65kg, Bettir a réussi une charge de 190kg à son premier essai, avant d'échouer, à deux reprises, dans sa tentative au niveau d'un poids de 200kg, ce qui lui a permis, toute de même, de monter sur la seconde marche du podium.

La médaille d'or du concours est revenue à l'Indien, Ashok, 197kg et le bronze à l'Ouzbek, Sanjar Ollaberganov (175kg).

Pour sa part, Samira Guerioua (45kg)

a terminé son concours au pied du podium, en prenant la 4<sup>e</sup> position, pour une charge à 87kg. Elle a été devancée par, respectivement, la Kazakhe, Gulim Kurmanbayeva (89kg), et la Colombienne, Maria Jose Movillaperea (90kg).

Dans les catégories des 49kg et 59kg, les Algériens Hadj-Ahmed Beyor et Aymen Khodja se sont classés en 5<sup>e</sup> position de leurs catégories face à une bonne concurrence d'athlètes venus tous pour se rapprocher des qualifications aux Jeux Paralympiques de Paris.

Dans sa catégorie des 49kg, les trois tentatives réglementaires de Hadj-Ahmed Beyor se sont arrêtées à 140kg, puisque l'athlète n'a pu pousser 146kg à deux reprises.

Le podium de cette catégorie de

poids a été partagé par le Vietnamiens, Cong Le Van (168kg), suivi de l'Indien, Parmjeet Kumar (162kg), et le Cubain, Gonzalez Rodriguez (155kg).

De son côté, le jeune Aymen Khodja (59kg) n'a pu faire mieux que son compatriote, terminant 5<sup>e</sup> avec sa meilleure charge (158kg).

Le concours a été remporté par l'Irakien, Mastafa Radhi (205kg), devant le Mexicain, Herbet Aceituno (187kg) et le Kazakh, Stanislav Shakiyev (173kg). A Pattaya, l'Algérie était représentée par quatre para-powerlifters, dont une fille, qui avaient la mission de se rapprocher davantage de la qualification aux Joutes de Paris, prévus du 28 août au 8 septembre prochains.

Un total de 157 athlètes dont 59 dames, issus de 33 nations ont pris

part à cette Coupe du monde qui devra prendre fin samedi avec le concours par équipe.

Dirigée par l'entraîneur national, Mohammed Salaheddine Benatta, la sélection nationale s'était préparée dans de bonnes conditions au Mondial de Pattaya qui sera l'avant-dernière étape qualificative au rendez-vous parisien, puisque la dernière aura lieu en juin prochain à Tbilissi en Géorgie.

La mission des athlètes algériens consiste toujours à engranger davantage de points pour assurer leur qualification, et la liste officielle des qualifiés aux Joutes paralympiques ne sera connue qu'après le rendez-vous de Géorgie.

Championnats arabes d'athlétisme U20

## Neuf nouvelles médailles pour l'Algérie

→ La sélection algérienne d'athlétisme des moins de 20 ans (U20) a décroché neuf nouvelles médailles (2 or, 5 argent, 2 bronze), à l'issue des finales de la deuxième journée des Championnats arabes d'athlétisme de la catégorie (garçons et filles), disputées, jeudi, à Ismaïlia en Egypte. Les deux médailles d'or ont été remportées par Lina Maria Kedal sur 800 m avec un temps de (2:13.27) et Malak Belhadi sur 100 m haies avec un chrono de (14.43), alors que celles en argent sont, respectivement, l'oeuvre de Chaima Aoudia à l'heptathlon, Hayat Anfal Azaidj (800 m), Abderrahmane Morceli (400 m), Zahreddine Gasmî (110 m haies) et Ayoub Guellati (disque).

Les breloques en bronze ont été obtenues par Adem Abdelkader Benyache sur 100 m et Manel Kahlouche à l'heptathlon.

A l'issue des finales de la deuxième

journée, l'Algérie porte sa moisson à 14 médailles (4 or, 8 argent, 2 bronze). Lors de la première journée, les médailles algériennes ont été décrochées par Louai Al Amraoui (or, longueur), Wissal Herkas (or, longueur), Anes Chaouati (argent, 10.000 m marche), Abdallah Mohamed Islam Harek (argent, 3.000 m), Abderrahmane Jaber (argent, longueur).

La sélection algérienne prend part aux Championnats arabes des U20 avec un effectif composé de 29 athlètes (21 garçons et 8 filles).

Outre l'Algérie et l'Egypte (pays organisateur), le rendez-vous arabe d'Ismaïlia enregistre la participation de 14 pays : Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes Unis, Bahreïn, Qatar, Soudan, Sultanat d'Oman, Irak, Yémen, Libye, Maroc, Liban, Djibouti et Tunisie.

Coupe de Belgique

## Amoura remporte le trophée avec l'Union Saint-Gilloise

→ L'attaquant international algérien, Mohamed Amine Amoura, a remporté, jeudi, la Coupe de Belgique de football avec l'Union Saint-Gilloise, vainqueur face à Antwerp (1-0), en finale disputée au stade Roi Baudouin à Bruxelles.

L'unique but de la partie a été inscrit par l'international japonais, Koki Machida, dans le temps additionnel de la première période (45e+1). Il s'agit de la troisième Coupe nationale remportée par les Unionistes. Le dernier succès dans cette compétition remontait à 1914.

Titularisé, Amoura a cédé sa place dans le temps additionnel (90e+6) à son coéquipier ivoirien, Lazare Amani.

Il s'agit du premier titre pour Amoura sous les couleurs du club belge, qu'il avait rejoint l'été dernier pour quatre saisons, après deux

années passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus onéreux de l'histoire du club saint-gillois. L'ancien joueur de l'ES Sétif avait déjà disputé deux finales de la Coupe de Suisse. La première avait été remportée en 2022 face au FC Saint-Gall 4-1, avant de perdre son trophée une année plus tard face aux Young Boys (2-3).

Cette saison, Amoura compte 21 buts et trois passes décisives, toutes compétitions confondues.

Les joueurs de l'entraîneur allemand, Alexander Blessin, sont toujours en course pour un doublé Coupe/Championnat. A trois journées de la fin des play-offs, ils accusent un retard de trois points sur le Club Bruges qu'ils affrontent, lundi, lors de la prochaine journée.

**en direct**

**Coupe d'Algérie de basket**

Les affiches des quarts de finale connues

**le match à suivre football**

**Coupe de Belgique**

Amoura remporte le trophée avec l'Union Saint-Gilloise

**Mondial des clubs 2025**

La FIFA sommée de changer le calendrier

Éliminatoires de la Coupe du monde féminine U-17

# 4-0, un bien lourd score à rattraper... vendredi prochain

**Elle avait un caractère sportif. La rencontre qui était impossible, s'est en définitive jouée sans encombre et démontre à la fois que lorsque les textes sont respectés, le score ne pouvait que justifier le niveau du perdant ou du gagnant.**

Ce vendredi, à Berkane, dans le cadre du match aller du 3<sup>e</sup> et avant-dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde féminine U17, s'affrontaient l'équipe marocaine et celle des Algériennes. Alors que les relations entre les deux nations sont particulièrement tendues suite à l'affaire de la demi-finale de la Coupe de la Confédération annulée entre l'USM Alger et la RS Berkane.

**Il y avait des buts d'un côté et de la frustration de l'autre**

« Cette fois, le match a bien eu lieu », faisait remarquer un envoyé spécial d'un média africain, une rencontre qui s'est achevée en faveur des locaux sur un score lourd de 4-0, les Algériennes qui avaient très bien démarré avaient fini par se faire prendre au piège après une demi-heure de jeu ou elles commencent à perdre pied et offrent aux locaux de dominer la partie rendant ainsi la rencontre à un match à sens unique. Les visiteurs étaient loin de faire belle figure. Il a fallu attendre la 32<sup>e</sup> minute pour voir Aboucharif trouver la faille sur un coup franc parfaitement exécuté au ras du poteau. Dans la foulée, les filles de Younes Rabie ont doublé la mise grâce à Ihssan sur un centre en retrait de Haizoun (41<sup>e</sup>).

**Gheri a repoussé un penalty**

Et pour clôturer les 45' de jeu, Kallouch



■ Difficile sera le match retour pour les Algériennes.

(Photo > D. R.)

manquait rata une belle occasion pour offrir à son équipe le 3<sup>e</sup> but sans pour autant faire réagir les visiteurs qui ne faisaient qu'assister à l'effondrement de leur jeu et donc de toute l'équipe. Suite à une faute de Menaoui au retour des vestiaires, les Marocaines bénéficient ensuite d'un penalty, mais Gheri retardait l'échéance en repoussant la tentative de Bouhouch. Ce n'était toutefois que partie remise puisque Bentahri corse l'addition quelques instants plus tard d'une superbe frappe enroulée (3-0, 51<sup>e</sup>). Malgré plusieurs face-à-face perdus face à la gardienne algérienne, les locaux enfonçaient en suite le clou sur corner lorsque l'entraineur Sehoul trompait involontairement sa propre gardienne d'une tête lobée (4-0, 55<sup>e</sup> CSC).

**Des efforts...mais en vain**

Pendant les dernières minutes de jeu qui restaient, les Algériennes, tentent le tout pour le tout pour revenir à la marque voire inscrire un but d'honneur qui leur permettra de leur servir de base de décollage lors du prochain match retour, mais cela semblait impossible, au regard d'un adversaire suffisamment préparé pour se préserver d'une désagréable surprise.

A 5 minutes de la fin, une occasion s'est présentée à hauteur des 18 mètres marocains, le pied de l'attaquante algérienne envoie le cuir au-delà de la défense adverse.

En résumé, disant que le match retour ne serait pas une partie facile, est une parfaite leçon dictée à l'équipe algérienne.

**Un espoir pour confirmer...**

« Vu de l'écart au tableau d'affichage et de la différence de niveau entre les deux équipes, difficile d'imaginer un retournement de situation en faveur des filles de Ouahiba Rahal vendredi prochain lors de la manche retour programmée au Stade Salem Mebrouki de Rouiba à Alger. Les Marocaines ont clairement un pied et 4 or-teils dans le dernier tour de qualification », estimait un confrère.

**H. H.**

Canal + foot : Rennes - Lens à 20h  
 Bein Sports 1 : Atalanta Bergame - AS Roma à 20h

**La Der**

**Mondial des clubs 2025 : La FIFA sommée de changer le calendrier**

L'Association mondiale des Ligues de football et la Fifpro, syndicat mondial des joueurs, ont demandé à la Fédération internationale (FIFA) de revoir le calendrier du nouveau Mondial des clubs en 2025, sous peine d'engager une procédure judiciaire.

Dans une lettre adressée le 2 mai au président de la FIFA, Gianni Infantino, Ligues et la Fifpro soutiennent que le calendrier des compétitions de football est désormais « au-delà de la saturation ».

La future Coupe du monde des clubs, disputée à 32 équipes, est actuellement programmée du 15 juin au 13

juillet 2025 aux États-Unis. Ces changements de calendrier ont créé un « préjudice économique » pour les ligues nationales et ont poussé les joueurs « au-delà de leurs limites ». Elles demandent au Conseil de la Fifa de reprogrammer la Coupe du monde des clubs et de rouvrir les discussions sur le calendrier international pour la période allant jusqu'à 2030.

« Si la Fifa refuse de s'engager formellement à résoudre les problèmes susmentionnés lors de son prochain Conseil, nous nous verrons contraints de conseiller nos membres sur les options qui s'offrent à eux, à la fois in-

dividuellement et collectivement, pour protéger leurs intérêts de manière proactive. Ces options comprennent une action en justice contre la Fifa, pour laquelle nous avons demandé l'avis d'un expert extérieur », indiquent les opposants. Les ligues et le syndicat accusent l'instance internationale de « prendre continuellement des décisions unilatérales qui profitent à ses propres compétitions et intérêts commerciaux, tout en affectant négativement les ligues nationales et les joueurs ». Le sujet a été traité lors du « Board » des Ligues mondiales, en avril à Londres. ■